

L'écho de Blies-Ebersinn



juin 2016





Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers administrés,
Chers amis,

Cette année, votre parution de l'écho aura pris un peu de retard, ce dont je voudrais m'excuser d'entrée auprès de vous.

Il y a deux raisons à ce retard :

- L'absence de la secrétaire depuis la mi-janvier,
- Le manque d'informations dont nous disposions en début d'année par rapport aux financements de nos projets.

A ce jour, nous avons pu obtenir quelques informations de la part de nos financeurs, très peu réjouissantes d'ailleurs, ce qui nous fait avancer vers un avenir très incertain.

En 2015, comme vous l'avez constaté, nous n'avons pas été en mesure de commencer les travaux d'enfouissement et de requalification de la rue des Jardins tranche 2 car le Conseil Général de la Moselle n'a pas pris en compte notre demande de subvention étant donné que c'était une année de renouvellement des Conseillers Départementaux et que de plus, ils ont modifié l'ensemble du processus d'obtention de financement.

A noter également que le Conseil Général a mis 18 mois à nous régler l'acompte de 105 000 € environ pour les travaux de la 1^{ère} tranche. Le solde n'a toujours pas été réglé à ce jour.

D'autre part, les banques ne nous aident pas beaucoup non plus : à la date de ce jour, aucune banque ne souhaite avancer des fonds sous la formule « ligne de trésorerie », étant donné que les recettes de subvention deviennent incertaines et que les dotations de l'Etat baissent et provoqueront forcément une situation de blocage à terme.

Toutefois, en 2015, nous disposions encore d'avances de trésorerie, ce qui nous a permis de réaliser quelques travaux tout de même :

Un plateau surélevé a été réalisé sur le croisement de la rue de l'école avec la rue du Val de Blies pour sécuriser cet endroit.

Coût de l'opération : 59 992,40 € HT,

Travaux réalisés par les Ets MAEVA TP pour 57 409 € HT
Honoraires bureau d'études d'un montant de 2 583.40 € HT

Subventions obtenues au titre du relèvement des amendes de police : 15 400 €
Participation du Syndicat des Eaux à hauteur de : 5 500 €

Des travaux d'assainissement ont dû être entrepris aux fermes du Wiesing pour éviter une montée en charge systématique du collecteur existant à la ferme du Petit-Wiesing, ce collecteur reprenait les évacuations de toute la voirie communale des fermes du Wiesing.

Coût des travaux : 32 199,20 € HT
Participation de l'exploitant : 8 000 €

Travaux réalisés par les Ets WITTMAYER

Une citerne pour la défense incendie de 240 m³ a été construite aux fermes du Wiesing entre les 2 fermes.

Coût de l'opération : 65 885 € HT

Entreprises intervenantes :

- MAEVA TP pour les terrassements : 33 635 € HT
 - Système WOLF pour la construction de la citerne : 35 250 € HT
-

Le logement communal : 2 Rue des Prés a été entièrement rénové suite à la sortie de l'ancien locataire au mois d'Avril.

Coût de l'opération : environ 30 000 € HT
Les travaux ont été majoritairement réalisés par les nouveaux locataires.

L'accueil périscolaire du soir ayant été transféré de Frauenberg sur Blies-Ebersing au mois de Septembre 2015, nous avons rénové entièrement l'ancienne salle de classe de l'école afin de pouvoir accueillir les enfants dans un cadre agréable et convivial.

Du mobilier spécifique a été mis en place

Coût de l'opération : 40 000 € environ.

Travaux réalisés en majorité par l'équipe du SIVOM (Electricité : M. André MOHR et Stéphane BERNADOTTO pour le sanitaire).

La cuisine du foyer communal : Nous avons également transformé la cuisine du foyer communal pour la rendre plus attractive et plus fonctionnelle.

Coût de la cuisine fournie par cuisines TEUTSCH : 11 779,37 € H.T.

Electroménager fournie par les Ets GACK : 6 650,01 H.T.

Dorénavant le prix de location du foyer est fixé à 100 € par évènement.
Un chèque de caution de 200 € sera demandé à chaque location.

Un local technique a été créé dans le prolongement de la cuisine, dans le garage : travaux réalisés par l'équipe du SIVOM.

Pour 2016, l'ensemble des projets ont été mis en attente, sauf :

L'achat d'un nouveau columbarium, la transformation et la mise aux normes du jardin des souvenirs.

Coût de l'acquisition de 18 cases, 1 stèle jardin du souvenir, 1 livre du souvenir,
1 banc + système d'écoulement des cendres aux normes : 23 584 € H.T.

Fournisseur : GRANIMOND à Saint-Avoid

Terrassement pour l'eau et l'électricité pour le système de pompe et d'évacuation :
Travaux réalisés par ESA T.P. 4 689 € H.T.

Cet équipement sera mis en place dès accord de subvention de la part du Conseil Départemental.

Montant de subvention attendu : 50 % du prix H.T. soit 14 136,50 €

Tarifs de location de case : 500 € pour une durée de 15 ans ; 1000 € pour une durée de 30 ans.

Epannage des cendres : 30 €

Lors de notre dernière réunion du Conseil Municipal, nous avons décidé de lancer l'étude :

D'une nouvelle tranche de lotissement au Stockallmend, ceci devrait nous permettre de voir l'avenir un peu plus sereinement une fois qu'elle sera commercialisée.

Il va de soit que d'autres travaux pourront être entrepris dès que nous pourrons les financer.

La 2^{ème} tranche de travaux Rue des Jardins est simplement reportée et **non oubliée**.

Un nouveau poste de relevage sera mis en place par la C.A.S.C. à l'entrée de Blies-Ebersing côté Bliesbruck pour régler le problème des odeurs d'assainissement.

Tri sélectif : distribution des sacs multiflux

Pour des raisons de logistique, tant par rapport au Sydeme que par rapport à la C.A.S.C., la Mairie ne sera plus en mesure de distribuer des sacs de tri durant 2 mois après les dates de redotation du Sydeme.

Merci de faire le nécessaire pour vous rendre au foyer communal aux dates et heures de redotation en sacs multiflux muni de votre carte « Sydem'pass ».

Quelques chiffres :

- Blies-Ebersing compte à ce jour : 638 habitants

- Effectif des écoles à la rentrée 2015/2016 : 67 élèves
 - Blies-Schweyen : 19 élèves
 - Frauenberg : 25 élèves
 - Blies-Ebersing : 23 élèves

Dépenses et recettes en 2015 :

Budget général :

Dépenses de fonctionnement : 484 912,04 €

Recettes de fonctionnement : 491 688,14 €

Dépenses d'investissement : 437 888,55 €

Recettes d'investissement : 651 643,21 €

Budget assainissement :

Dépenses d'exploitation : 10 495,78 €

Recettes d'exploitation : 19 564,80 €

Dépenses d'investissement : 194 956,63 €

Recettes d'investissement : 110 000 €

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire. N'hésitez pas à nous solliciter.

Je vous souhaite à présent bonne lecture de votre Echo.

Votre Maire

Pascal TARILLON

La vie de la commune

Ouverture du Secrétariat de la mairie :

Lundi et mardi : 15 h 15 à 18 h 00

Jeudi : 17 h 00 à 20 h 00



Permanences de M. TARILLON Pascal, Maire :

Sur rendez-vous : jeudi : 18 h 00 à 20 h 00,

Sans rendez-vous : lundi, mardi : 17 h 00 à 18 h 00

Permanences des Adjointes :

1^{ère} Adjointe Mme BEINSTEINER Bernadette : lundi 15 h 15 à 18 h 00

2^{ème} Adjoint M. BOUR Thierry : jeudi 17 h 00 à 20 h 00

3^{ème} Adjointe Mme DEMOULIN Mireille : mardi 15 h 15 à 18 h 00

Etat Civil



N a i s s a n c e s :

- ✦ **Le 03 août 2015** à Sarreguemines est née **Eva, Marie DELLINGER**,
Fille de Frédéric, Jean-Claude DELLINGER et Carole, Marie, Antoinette THIEL,
domiciliés 13a rue de la Forêt.
- ✦ **Le 27 octobre 2015** à Sarreguemines est né **Samuel MICHEL**,
Fils de Joël MICHEL et Mallory CHARPENTIER,
domiciliés 1 rue de l'Ecole.
- ✦ **Le 26 novembre 2015** à Sarreguemines est né **Mathis, Michel, Mazava FLORSCH**,
Fils de Marc, Pierre, Henri FLORSCH et Chantal MBOTIVOLA,
domiciliés 15 rue des Cerisiers.

Mariage :

Meilleurs Voeux de Bonheur

Ont été unis par les liens sacrés du mariage :



le 25 avril 2015 à Blies-Ebersing,



Isabelle, Marie Antoinette FILLINGER et Thierry FOSSE

Décès :

- *le 1er Février 2015 à Blies-Ebersing,*

Marthe SCHLOESSER née DERR,
24 Rue des Jardins



- *le 18 Mars 2015 à Strasbourg,*

Claude RUBECK,
18 Rue du Val de Blies

- *le 1er Mai 2015 à Blies-Ebersing,*

Monique HUWER,
2 Rue des Jardins

- *le 5 Août 2015 à Sarreguemines,*

Bernard SUBLON,
7 Rue de la Gare

Nos sincères condoléances aux familles

Bienvenue Nouveaux arrivants

- ☉ Madame SCHLUSSER Marzena 1, rue de l'Ecole
- ☉ Monsieur PODLASZ Joffrey et Madame KREMPFF Charlotte 1, rue de l'Ecole
- ☉ Monsieur KACZMARCZYK Philippe 1, rue de l'Ecole
- ☉ Monsieur BOURREAU Emmanuel et Madame CHOPIN Emmanuelle 23, rue du Val de Blies
- ☉ Monsieur HAGENBOURGER Pierre, Madame THIRY Tania et leurs enfants 17, rue des Lilas
- ☉ Monsieur HENRION Justin 35, rue du Val de Blies
- ☉ Monsieur et Madame BORELLA Julien et leurs fils 44, rue du Val de Blies
- ☉ Madame HUVIG Eliane 42, rue du Val de Blies
- ☉ Monsieur LACHMANN Lukas et Madame KOLZE Saskia 57, rue du Val de Blies
- ☉ Monsieur DANGER Thomas, Madame KAUFMANN Estelle et leur fille 77, rue du Val de Blies
- ☉ Monsieur LEY Markus 15, rue du Val de Blies

94 bougies pour notre doyenne et notre doyen



Madame Delphine WENCKER, notre doyenne, née le 7 Février 1921 entourée de sa fille, sa petite fille, du Maire et de ses adjoints.



M. Georges KORDIKOWSKI, notre doyen, né le 23 Octobre 1921 entouré du maire et de ses adjoints.



Au fil des

délibérations

Commune de BLIES-EBERSING
Séance du conseil municipal du jeudi 29 Janvier 2015 à 20 heures



La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 23 janvier 2015 pour la réunion du jeudi 29 janvier 2015 à 20 heures dans la salle de la Mairie.

Le Maire,



Pascal TARILLON

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 25/09/14 et du 31/10/14
- 2) Assainissement des Fermes du Wiesing
- 3) Investissement : Engagements de début d'année en attente du vote du budget
- 4) Préparation du budget 2015
- 5) Convention plateau surélevé
- 6) Budget Lotissement : clôture
- 7) Prise en charge des lunettes de Madame ALLMANG
- 8) Avance sur charge des logements communaux
- 9) Divers

Présents : M. TARILLON Pascal, Maire, Mmes BEINSTEINER Bernadette, DEMOULIN Mireille, HERTER Marie-Christine, MM. BOUR Thierry, KRUSINSKI Brunon, MASSING Fabrice, MULLER Francis, OBRINGER René, OCHS Andréas , MARZOLFF Emmanuel.

Absents excusés: Mmes HEUSINGER-LAHN Monika, HOLZHAMMER Murielle, M. HOLTZER Olivier, M.ZINS Eric

1) Approbation des comptes rendus de la réunion du 25 septembre 2014 et du 31 octobre 2014

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu des réunions du 25 septembre 2014 et du 31 octobre 2014.

2) Assainissement des Fermes du Wiesing

Il y a quelques années, la Commune de Blies-Ebersing a procédé à la mise en place d'une voirie définitive aux fermes du Wiesing.

Lors de ces travaux, la collecte de l'ensemble des eaux pluviales a été raccordé, sur un regard existant de la ferme du Petit Wiesing, avec leur accord.

Or, depuis quelques temps, les pluies étant de plus en plus intenses en temps et en volume. Nos eaux pluviales inondent la salle de traite qui se trouve en bout du réseau sur lequel nous nous étions raccordé. Pour pallier à ce problème, Monsieur le Maire propose de faire poser un nouveau collecteur en Ø 500 au travers de la propriété de la ferme du Petit Wiesing.

Coût de l'opération (devis Wittmeyer) 31 655 € HT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier ces travaux à l'entreprise Wittmeyer de Siltzheim pour un montant estimatif de 31 655 € HT.



3) Investissement: engagements de début d'année en attente des votes des budgets

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de donner son accord dans l'attente du vote du budget, pour la mise en place des dispositions permettant d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du compte 21 jusqu'à hauteur de 25% des crédits ouverts de l'exercice précédent. Ces 25% représentent la somme de 192 375 €.

4) Préparation du budget 2015

En vue de la préparation du budget 2015, Monsieur le Maire propose les travaux suivants :

- Aménagement des trottoirs de la RD82 (entre B. Roux et L. Tarillon) estimation des travaux 87 333 € HT
- Aménagement de la Cobach (réfection de la demi-coquille de l'écoulement du ruisseau) estimation des travaux 13 930 € HT
- Deuxième Tranche rue des Roses, Muguetts et Jardins estimation des travaux 350 000 € HT

- Chemin forestier
- Chemin entre la rue de la Forêt (S. BOUR) et le lotissement
- Chemin rue de la Gare

Les recettes prévisibles sont :

- Vente d'un terrain 200 000 €
- Subvention du Département 120 000 €

5) Convention plateau surélevé

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Général définissant les conditions de réalisation, de financement et de gestion ultérieure d'un plateau surélevé à aménager entre la Route Départementale 82 et la rue des Ecoles.

6) Budget Lotissement : clôture

Les travaux du Lotissement étant achevés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de clôturer le budget du Lotissement.

7) Prise en charge des lunettes de Madame ALLMANG

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame ALLMANG domiciliée rue des Roses a chuté lors des travaux se brisant les lunettes. Celle-ci n'est pas titulaire d'une complémentaire santé et demande par conséquent une prise en charge à la Commune. Le montant des frais s'élève à 627,30 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité sauf une abstention (M. OBRINGER) de rembourser les frais engagés par Madame ALLMANG sur présentation de la facture.

8) Avance sur charge des logements communaux

Afin d'éviter aux différents locataires une régularisation de charges trop importante en fin d'année, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter à 100 € l'avance sur charge et ce à compter du 1er Mars 2015.

9) Divers

- Remplacement de la cuisine du CPI :

Un devis a été demandé pour la rénovation de la cuisine du CPI. Le montant estimatif des travaux pour le premier devis (AVIVA) est de 15 000 €.

Le Conseil Municipal décide néanmoins de demander un second devis.

Commune de BLIES-EBERSING
Séance du conseil municipal du vendredi 10 Avril 2015 à 19 heures



La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 2 avril 2015 pour la réunion du vendredi 10 avril 2015 à 19 heures dans la salle de la Mairie.

Le Maire,



Pascal TARILLON

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 29 Janvier 2015
- 2) Compte administratif et compte de gestion M14 (budget général)
- 3) Compte administratif et compte de gestion M49 (assainissement)
- 4) Compte administratif et compte de gestion Lotissement
- 5) Affectation des résultats
- 6) Fixation du taux des trois taxes
- 7) Budget primitif M14 (budget général)
- 8) Budget primitif M49 (assainissement)
- 9) Budget primitif Lotissement
- 10) Subvention aux associations et autres
- 11) DPU
- 12) Eaux pluviales rue des Bleuets
- 13) Citerne incendie aux fermes du Wiesing
- 14) Prolongement de voirie rue de la Gare
- 15) Divers

Présents : M. TARILLON Pascal, Maire, Mmes BEINSTEINER Bernadette, DEMOULIN Mireille, HERTER Marie-Christine, HOLZHAMMER Murielle MM. BOUR Thierry, KRUSINSKI Brunon, MULLER Francis, OBRINGER René, OCHS Andréas, HOLTZER Olivier, ZINS Eric

Absents excusés: Mme HEUSINGER-LAHN Monika, M MARZOLFF Emmanuel, M MASSING Fabrice.

1°) Approbation de la réunion du 29 janvier 2015

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 29 janvier 2015.

Moyennant les modifications suivantes :

- 1) de la réunion du 25 septembre 2014 et du 31 octobre 2014 → des réunions du 25 septembre 2014 et du 31 octobre 2014
- 2) à procédé → a procédé
- 7) rembourser les frais engagés par Mme ALLMANG → rembourser les frais engagés par Mme ALLMANG sur présentation de la facture
- 9) Le Conseil Municipal néanmoins de demander → Le Conseil Municipal décide néanmoins de demander

Commune de BLIES-EBERSING
Séance du conseil municipal du vendredi 10 Avril 2015 à 19 heures



2°) Compte administratif et compte de gestion M14-2014 (budget général)

Le conseil municipal, en l'absence de l'ordonnateur, approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion M14-2014 (budget général) :

Budget général

Dépenses de fonctionnement :	270 384.53 €
Recettes de fonctionnement :	319 487.16 €
 Excédent de fonctionnement :	 49 102.63 €
 Dépenses d'investissement :	 572 789.51 €
Recettes d'investissement :	39 395.57 €
 Déficit d'investissement :	 533 393.94 €
 Déficit global de clôture :	 <u>484 291.31 €</u>

3°) Compte administratif et compte de gestion M49-2014 (budget assainissement)

Le conseil municipal, en l'absence de l'ordonnateur, approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion M49-2014 (budget assainissement) :

Budget assainissement

Dépenses d'exploitation :	14 705.53 €
Recettes d'exploitation :	19 113.60 €
 Excédent d'exploitation :	 4 408.07 €
 Dépenses d'investissement :	 5 775.82 €
Recettes d'investissement :	225 995 €
 Excédent d'investissement :	 220 219.18 €
 Excédent global de clôture :	 <u>224 627.25 €</u>



4°) Compte administratif et compte de gestion Lotissement

Le conseil municipal, en l'absence de l'ordonnateur, approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion du Lotissement :

Budget lotissement

Dépenses de fonctionnement : 31 433.75 €
Recettes de fonctionnement : 729 350.75 €

Excédent de fonctionnement : **697 917 €**

Dépenses d'investissement : 677 115.80 €
Recettes d'investissement : 0 €

Déficit d'investissement : **677 115.80 €**

Excédent global de clôture : **20 801.20 €**

5°) Affectation des résultats des 3 comptes administratifs

- **Budget Général M14**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget Général 2015 les résultats suivants :

l'excédent de fonctionnement de 49 102,63 € du CA 2014 en recettes au compte 002 de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2015.

le déficit d'investissement de 533 393,94 € du CA 2014 en dépenses au compte 001 de la section d'investissement du Budget Primitif 2015.

- **Budget Assainissement M49**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter au Budget Assainissement 2015 les résultats suivants :

l'excédent d'exploitation de 2 692,40 € du CA 2014 en recettes au compte 002 de la section d'exploitation du Budget Primitif 2015.

l'excédent d'investissement de 221 934,85 € du CA 2014 en recettes au compte 001 de la section d'investissement du Budget Primitif 2015.

- **Budget Lotissement**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter au Budget 2015 les résultats suivants :

L'excédent de fonctionnement de 697 917 € du CA 2014 en recettes au compte 002 de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2015.

Le déficit d'investissement de 677 115,80 € du CA 2014 en dépenses au compte 001 de la section d'investissement du Budget Primitif 2015.



6°) Fixation du taux des 3 taxes

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux des 3 taxes pour 2015, à savoir :

Taxe d'habitation : 13.26 %
Taxe foncière sur propriété bâti : 13.83 %
Taxe foncière sur propriété non bâti : 43.02 %

7°) Budget primitif général M14 – 2015 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif général 2015 présenté par le Maire.

Dépenses de fonctionnement :	686 076 €
Recettes de fonctionnement :	686 076 €
Dépenses d'investissement :	1 996 830 €
Recettes d'investissement :	1 996 830 €

8°) Budget primitif Assainissement M49 – 2015 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de l'assainissement 2015 présenté par le Maire.

Dépenses d'exploitation :	23 965 €
Recettes d'exploitation :	23 965 €
Dépenses d'investissement :	147 039.81 €
Recettes d'investissement :	147 039.81 €

9°) Budget primitif Lotissement 2015 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif du lotissement 2015 présenté par le Maire.

Dépenses de fonctionnement :	1 688 453,09 €
Recettes de fonctionnement :	1 688 453,09 €
Dépenses d'investissement :	1 327 867,98 €
Recettes d'investissement :	1 327 867,98 €



10°) Subventions aux associations

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer les subventions suivantes :

Blies'art : 140 €

Vaincre la mucoviscidose : 140 €

AFM Téléthon : 140 €

Chorale de Blies-Ebersing : 140 €

Club de football : 140 €

Syndicat des Arboriculteurs : 140 €

Conseil de Fabrique : 140 €

Handi'Chiens : 140 €

Amicale de secrétaires de Mairie de Sarreguemines : 100 €

Feu d'artifice : 460 € pour l'association qui en fera la demande

Amicale des Elus et anciens Elus et du personnel de Blies-Ebersing : 140 €

Le conseil municipal accorde en outre une participation de 50 € par enfant de Blies-Ebersing qui participe à un voyage ou à une classe transportée dans le cadre de leurs études.

11°) DPU

- La commune renonce à son DPU pour la parcelle en section 8 lieu-dit Kleiner Wisingerhof n°67/42, d'une superficie totale de 1819 m² appartenant à M. MULLER Alain.
- La commune renonce à son DPU pour les parcelles en section 2 lieu-dit 42 rue du Val de Blies n°377, 379, et 186/33 d'une superficie respective de 269 m², 168 m² et 70m² appartenant à M. OZCIFTCI et Mme GUNGOR.

12°) Eaux pluviales rue des Bleuets

L'écoulement des eaux pluviales rue des Bleuets ne se faisant plus correctement depuis les travaux, la mise en place de bordures et de caniveaux en haut de l'impasse est à prévoir, ainsi que la dépose des palissades en haut du chemin et la repose 2m plus bas.

Un devis d'un montant de 800 € H.T. a été proposé par l'entreprise Dautreleau.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce devis.

13°) Citerne incendie aux fermes du Wiesing

Il a été fait appel à la société Wittmeyer pour chiffrer la réalisation d'une citerne incendie de 120 m³ aux fermes du Wiesing. Le montant des travaux s'élèverait à 83 057 € HT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre ce projet en attente, le temps de demander qu'elle serait la participation des fermiers et de leurs assurances.



14°) Prolongement de voirie rue de la Gare

Lors de la réunion du 10 avril 2015 Mr OBRINGER René est intervenu pour demander la réfection éventuelle du chemin qui mène à la dernière habitation rue de la gare.

Deux devis ont été établis, l'un par l'entreprise Doutreleau en pierre calcaire d'un montant de 7 930 € HT et l'autre en macadam par l'entreprise Wittmeyer d'un montant de 10 852,50 € HT.

La Commission Voirie Bâtiment se rendra prochainement sur place pour choisir la solution la mieux adaptée à la situation et rencontrer le propriétaire pour une éventuelle participation financière.

15°) Divers

Les baux de location :

- La locataire Madame Béard a quitté son logement 2 rue des prés. Nouveaux locataires : Monsieur Barillon et Madame Tarillon.
- Les locataires Monsieur Schaff et Madame Tarillon ont quitté le logement 2 rue des haies. Nouvelle locataire : Madame Demoulin.

Déchets verts :

Sur proposition de la CASC, une benne à déchets verts pourrait être mise en place dans la commune, entre le n° 19 et le n°21 rue du Val de Blies.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Affaires de personnel :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la fin du contrat d'accroissement d'activité de la secrétaire Krusinski Zoé au 30 mars 2015. Il propose de la nommer au poste d'adjoint Administratif de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} avril 2015 pour une durée de 1 an.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité à l'exception de Mr Krusinski qui s'abstient.

Pour info :

- Le budget prévisionnel de l'OPAL est de 34 210 € à partager entre les trois communes bénéficiaires.
- Monsieur Krusinski a proposé de faire appel au ramoneur Monsieur Buckel de Sarraube afin d'organiser des journées de ramonage pour les habitants de la Commune qui le souhaitent, afin de leur faire bénéficier d'un prix avantageux.

Commune de BLIES-EBERSING
Séance du conseil municipal du jeudi 4 Juin 2015 à 20 heures



La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 29 mai 2015 pour la réunion du jeudi 4 juin 2015 à 20 heures dans la salle de la Mairie.

Le Maire,



Pascal TARILLON

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 10 Avril 2015
- 2) Décision modificative
- 3) 2^{ème} Tranche rue des Jardins : Attribution des lots
- 4) Extension du columbarium
- 5) Convention CASC pour la mutualisation des autorisations d'urbanisme
- 6) Appel de fonds de la CASC pour les travaux d'assainissement réalisés en 2013-2014
- 7) DPU
- 8) Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
- 9) Divers

Présents : M. TARILLON Pascal, Maire, Mmes BEINSTEINER Bernadette, DEMOULIN Mireille, HERTER Marie-Christine, HEUSINGER-LAHN Monika, HOLZHAMMER Murielle MM. BOUR Thierry, KRUSINSKI Brunon, MASSING Fabrice, MULLER Francis, OBRINGER René, OCHS Andréas, HOLTZER Olivier, ZINS Eric.

Absent excusé: M. MARZOLFF Emmanuel

1°) Approbation de la réunion du 10 avril 2015

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 10 avril 2015.

2°) Décision modificative

Sur proposition de M. le Maire et suite à une erreur d'imputation comptable et budgétaire sur le budget général, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de prélever la somme de 15 000 € prévue en section de fonctionnement au chapitre 012 article 621 (Personnel extérieur au service).
- d'affecter la somme de 15 000 € à la section de fonctionnement chapitre 011 article 6288 (Autres services extérieurs).



3°) 2ème Tranche rue des Jardins : Attribution des lots

Après ouverture des plis par la Commission d'appel d'offre et d'adjudication en date du 24/04/2015, l'attribution des lots est proposé comme suit :

Lot : Voirie Définitive

Société MAEVA 88 801 € HT

Lot : Enfouissement des réseaux secs

Société ESA TP 88 990 € HT

Lot : Adduction d'eau potable

Société MAEVA 88 783 € HT

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité l'attribution des lots selon la proposition.

4°) Extension du columbarium

Sur demande de Monsieur le Maire, et au vu du peu de places disponibles dans l'actuel columbarium. La société Granimont a établi différents devis pour l'extension du columbarium et notamment la mise aux normes du jardin des souvenirs.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de laisser ce projet en attente pour l'instant.

5°) Convention CASC pour la mutualisation des autorisations d'urbanisme

A partir du 1^{er} Juillet 2015, toutes les autorisations d'urbanisme sont transférées de la Direction Départementale des Territoires vers la CASC par convention.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer cette convention.

6°) Appel de fonds de la CASC pour les travaux d'assainissement réalisés en 2013-2014

Le montant des travaux d'assainissement réalisés en 2013/2014 s'élèvent à 105 318,58 € HT. Cette somme n'ayant pas été prévue et connue lors de l'élaboration du budget assainissement 2015, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prévoir cette dépense au budget 2016.

7°) DPU

- La commune renonce à son DPU pour la parcelle en section 8 lieu-dit Kleiner Wisingerhof n°67/42, d'une superficie totale de 1819 m² appartenant à M. MULLER Alain.
- La commune renonce à son DPU pour les parcelles en section 2 lieu-dit 42 rue du Val de Blies n°377, 379, et 186/33 d'une superficie respective de 269 m², 168 m² et 70m² appartenant à M. OZCIFTCI et Mme GUNGOR.



8°) Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

Considérant que la CASC a décidé dans sa délibération du 19 février 2015 de prendre complètement à sa charge la contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales du territoire. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable pour l'application de la répartition dérogatoire « libre » afin que la CASC prenne intégralement en charge cette contribution.

9°) Divers

- Le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une benne à déchets verts entre le numéro 19 et le numéro 21 de la rue du Val de Blies.
- Suite à la réception de nouveaux permis de construire aux fermes du Wiesing et pour nous mettre en conformité par rapport aux lois en vigueur, il apparait urgent de mettre en place une citerne incendie aux fermes du Wiesing pour ce faire plusieurs devis ont été demandés.
26 000 € HT sans le terrassement (cuve de 120m3) système Wolff
9 932 € HT le terrassement par MAEVA
Soit un total de 35 932 € HT
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander des devis complémentaires et d'opter pour la moins onéreuse.
- La SPA propose la signature d'une convention pour la stérilisation et l'identification des chats errants, le coût pour la Commune est de 20 € par animal
Le Conseil Municipal décide de signer cette convention par 10 voix pour, 2 contre (Muller Francis et Obringer René) et 2 abstentions (Holtzer Olivier et Zins Eric).
- L'Association des Maires Ruraux souhaite une motion de soutien à l'encontre du PLU Intercommunal, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer cette motion.
- Suite à une demande de location de l'ancien terrain Henrich derrière l'abri de bus par un riverain, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas louer ce terrain, d'arracher la clôture en mauvais état, et de le mettre à niveau pour en faire un parking.
- Logement rue des Prés : Après plusieurs années de location sans travaux et vu l'état actuel du logement, il a été décidé de le rénover entièrement. Les rénovations ont été faites par les nouveaux locataires. Les matériaux pris en charge par la Commune.
- Rue des Lilas : Il a été signalé qu'au lieu d'emprunter les « dos d'ânes » rue des lilas, les automobilistes empruntent le trottoir. La commission Voirie Bâtiment s'est rendue sur place et a décidé de ne rien mettre en place, n'ayant trouvé aucune solution adéquate.
- Une demande d'extension de voirie a été faite par Monsieur SCHMITT Léopold, le propriétaire du chalet rue de la Gare chemin des fermes. La commission Voirie Bâtiment s'est rendue sur place et a proposé au propriétaire de participer financièrement au montant des travaux.
Afin d'éviter des différends avec celui-ci quant à l'utilisation de ce chemin, le Conseil Municipal a finalement décidé de ne pas faire participer le propriétaire aux coûts des travaux.
Montant des travaux environ 13 000 € HT.
- Suite à une demande de soutien quant au devenir de l'Office National des Forêts,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré demande à l'Etat de conforter le régime forestier dont bénéficient les forêts des collectivités.

Commune de BLIES-EBERSING
Séance du conseil municipal du jeudi 1er Octobre 2015 à 20 heures



La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 25 septembre 2015 pour la réunion du jeudi 1er octobre 2015 à 20 heures dans la salle de la Mairie.

Le Maire,



Pascal TARILLON

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 4 Juin 2015
- 2) Décisions modificatives
- 3) Renouvellement de la ligne de Trésorerie auprès du Crédit Agricole
- 4) Renouvellement de la ligne de Trésorerie auprès du Crédit Mutuel
- 5) Emprunt de 110 000 € sur le budget Assainissement
- 6) Citerne incendie aux fermes du Wiesing
- 7) Projet Educatif Territorial (PEDT)
- 8) Logement rue des Prés
- 9) Travaux à l'ancienne salle de classe pour l'accueil périscolaire du soir
- 10) Travaux sur les cloches de l'église
- 11) Travaux de voirie et accessibilité
- 12) Accessibilité PMR : rapport veritas
- 13) Fête de Noël
- 14) Brioches de l'amitié
- 15) Commissionnement des gardes-pêches
- 16) DPU
- 17) Divers et communications

Présents : M. TARILLON Pascal, Maire, Mmes BEINSTEINER Bernadette, DEMOULIN Mireille, HERTER Marie-Christine, HEUSINGER-LAHN Monika, HOLZHAMMER Murielle MM. BOUR Thierry, KRUSINSKI Brunon, MULLER Francis, OBRINGER René, OCHS Andréas, HOLTZER Olivier, ZINS Eric.

Absent excusé: M. MASSING Fabrice

Absent non excusé: M. MARZOLFF Emmanuel



1°) Approbation de la réunion du 4 juin 2015

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 4 juin 2015.

2°) Décision modificative

Budget Principal :

Sur proposition de M. le Maire et suite à une erreur d'imputation comptable et budgétaire sur le budget général, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de prélever la somme de 200 000 € prévue en section d'investissement au chapitre 024 (Produits des cessions d'immobilisations (recettes)).
- d'affecter la somme de 36 635 € à la section d'investissement chapitre 040 article 2111 (Terrains nus).
- d'affecter la somme de 163 365 € à la section d'investissement chapitre 040 article 192 (Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation).

Sur proposition de M. le Maire et suite à une insuffisance de crédit sur le budget général, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de prélever la somme de 2 650 € prévue en section de fonctionnement au chapitre 022 article 022 (Dépenses imprévues).
- d'affecter la somme de 1 150 € à la section de fonctionnement chapitre 66 article 66111 (Intérêts réglés à l'échéance).
- d'affecter la somme de 1 500 € à la section de fonctionnement chapitre 65 article 6554 (Contributions aux organismes de regroupement).

Budget Assainissement :

Sur proposition de M. le Maire et suite à la réalisation de travaux imprévus sur le budget assainissement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter des crédits supplémentaires

- d'affecter la somme de 110 000 € en section d'investissement au chapitre 23 article 2315 (Immobilisations corporelles).
- d'affecter la somme de 110 000 € à la section d'investissement chapitre 16 article 1641 (Emprunts en euros).

3°) Renouvellement de la Ligne de Trésorerie auprès du Crédit Agricole

Vu la date d'échéance au 20/11/2015 de la ligne de trésorerie de 500 000€, le Conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire, pour 1 an, auprès du Crédit Agricole, la ligne de Trésorerie de 500 000,-€. Aux conditions suivantes : Euribor 3 mois jour + marge de 1,850%.



4°) Renouvellement de la Ligne de Trésorerie auprès du Crédit Mutuel

Vu la date d'échéance au 30/09/2015 de la ligne de trésorerie de 400 000€, le Conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire, pour 1 an, auprès du Crédit Mutuel, la ligne de Trésorerie à hauteur de 285 000,-€ comme le propose le Crédit Mutuel. Aux conditions suivantes : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 1,40 point.

5°) Emprunt de 110 000 € sur le budget Assainissement

Vu les nombreux travaux d'assainissement réalisés sur la commune et afin de payer la facture de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, le Conseil municipal décide à l'unanimité de souscrire un emprunt de 110 000,-€ auprès du Crédit Mutuel.

Sa durée est fixée à 20 ans, au taux fixe de 2% sur 20 ans avec un remboursement constant en capital et intérêts de 1 671.67 €/ Trimestre.

6°) Citerne incendie aux fermes du Wiesing

Lors de la réunion validant l'emplacement de la citerne incendie de 120m³, le capitaine Denisan nous a signalé que s'agissant d'installations de cette ampleur, il était obligatoire de mettre en place une citerne incendie de 240 m³.

Un nouveau devis a été établi par la société MAEVA, pour un montant total de 107 027,16 € TTC

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de construire cette citerne incendie, et de demander une subvention à hauteur de 50% au Conseil Départemental, au titre de l'AMITER.

7°) Projet Educatif Territorial (PEDT)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le Projet Educatif Territorial a pour but de participer à la réussite scolaire des élèves en aménageant différents temps dans la journée de l'enfant, il est mis en œuvre lors du périscolaire (lundi, mardi et jeudi de 11h30 à 13h40 et de 16h à 18h et le vendredi de 11h30 à 18h) en proposant des activités variées proposées en concertation avec les élus, la communauté éducative, les familles et les équipes d'animation de l'Opal. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de rédiger un Projet Educatif Territorial.

8°) Logement rue des Prés

Monsieur le Maire présente les photos avant/après travaux dans le logement rue des Prés. Depuis 2001, rien n'avait été entrepris. Avant emménagement, il a fallu revoir l'installation électrique et l'arrivée numéricable. Les sols et les plafonds ont été refaits, certaines portes remplacées pour raison de conformité. L'ensemble des travaux ayant été réalisés par les nouveaux locataires, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de consentir une remise de 3 mois de loyers aux nouveaux locataires.

9°) Travaux à l'ancienne salle de classe pour l'accueil périscolaire du soir

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que l'OPAL a accepté la proposition de transfert de l'accueil périscolaire du soir de Frauenberg vers Blies-Ebersing. Pour ce faire certains travaux ont été nécessaires pour rendre ce local accueillant, propre et conforme. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision. Pour le moment, 8 élèves fréquentent l'accueil périscolaire le soir et 15 le vendredi après-midi.



10°) Travaux sur les cloches de l'église

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis des Ets BODET pour le remplacement de tous les contacteurs des cloches.

Ce devis fait suite à une succession de pannes sur le fonctionnement correct des cloches. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire remplacer les contacteurs pour un montant de 870,50 € HT par les Ets BODET.

11°) Travaux de voirie et accessibilité

- rue de la Forêt

Des travaux de captage d'eaux de ruissellement sont nécessaires suite à la viabilisation de la parcelle boisée au bout de la rue de la Forêt.

Montant du devis 3 150 € HT

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux.

- entrée du Lotissement côté rue des Lilas

La mise en place d'un caniveau type waterline est nécessaire dans la partie supérieure de la courbe d'accès au Lotissement pour éviter les plaques de verglas en hiver

Coût des travaux 1 190 € HT

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux.

- panneaux de signalisation

Pour se mettre en conformité avec le code de la route au niveau des « zones 30 » sur la RD 82 il est nécessaire de mettre en place des panneaux de fin de « zone 30 »

Coût des travaux 1 140 € HT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- rue des Vergers

Monsieur le Maire propose de revoir l'entrée devant les Ets Lilos, afin que les voitures puissent accéder proprement et sans encombres jusqu'au bout de cette impasse.

Coût des travaux : 5 850 € HT

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux.

- terrain Henrich

Monsieur le Maire présente un devis des Ets MAEVA pour la réalisation d'un parking sur le terrain Henrich derrière l'abribus du centre.

Coût estimatif : 11 346 € HT

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de mettre ces travaux en attente.



12°) Accessibilité PMR : rapport véritas

Vu le diagnostic établi par le bureau Véritas sur l'accessibilité des bâtiments communaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'inscrire dans l'Ad'Ap les programmes de travaux avec phasage étalé sur 6 ans pour la mise en accessibilité de l'église, de la Mairie et du groupe scolaire.

Le programme se décompose de la manière suivante :

- 2^{ème} Semestre 2015,

Eglise : escaliers, et mains courantes (coût estimé 5 200 €)

Mairie : escaliers, création d'une place handicapé, aménagement de l'accueil, signalisation de la porte vitrée et du wc handicapé, et mise en place d'une barre de tirage permettant de refermer la porte des sanitaires (coût estimé 3 500 €).

Groupe scolaire : création d'une place handicapé, mise en place d'une barre d'appui dans le wc handicapé (coût estimé 1 700 €).

- 2^{ème} Semestre 2016,

Mairie : mains courantes, accès aux équipements (coût estimé 1 400 €).

Groupe scolaire : chanfreinage du ressaut de la porte d'entrée, aménagement des sanitaires avec un lave main et un urinoir adaptés, signalisation de la porte du wc handicapé (coût estimé 2 100 €).

- 2^{ème} Semestre 2020,

Eglise : demande de dérogation (EPMR) pour la mise en place d'un élévateur pour personne à mobilité réduite. (coût estimé 50 000 €)

13°) Fête de Noël

La date du repas des seniors a été fixée au Dimanche 29 Novembre 2015, la Commission fêtes et cérémonies se réunira le lundi 26 octobre 2015 à 16h30 pour la gestion de l'évènement.

14°) Brioches de l'amitié

Dans le cadre de l'opération de Brioches de l'Amitié qui se déroule du 05 au 11 octobre 2015 et par manque de bénévoles sur la commune, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 300,-€ à l'AF AEI (Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de la Région de Sarreguemines) en remplacement de la vente des Brioches.

15°) Commissionnement des gardes-pêches

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de commissionner la police de l'eau afin qu'ils exercent la mission de garde-pêche sur la Commune de Blies-Ebersing. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

16°) DPU

- La commune renonce à son DPU pour la parcelle en section 3 n° 347 d'une superficie totale de 35 ares et 79 ca, 77 rue du Val de Blies appartenant à Mme TERRANA Françoise.
- La commune renonce à son DPU pour la parcelle en section 13 n°407 d'une superficie totale de 546 m², 24 rue du Val de Blies appartenant à la SCI FREMA (SCHOENDORFF Christophe et SCHOENDORFF Aurélie).
- La commune renonce à son DPU pour les parcelles en section 2 n°11, n°12 et n°13 d'une superficie totale de 1 656 m², lieu-dit im Wingert rue des Vergers, appartenant à Mr DINC Kubiliay et Mme GROSS Solenne.



17°) Divers et communications

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors du contrôle annuel des poteaux d'incendie, 12 sur 15 présentent des anomalies non gênantes, mais 4 poteaux sur 15 n'atteignent pas le débit réglementaire. Pour régler le problème dans les rues montantes, il faudrait mettre en place des surpresseurs type rue des Lilas ($\approx 40\,000$ €/poste).
- Le Maire informe le Conseil Municipal que l'école ABCM a demandé une subvention de participation pour les élèves du village scolarisés chez eux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

Commune de BLIES-EBERSING
Séance du conseil municipal du lundi 14 décembre 2015 à 19 heures



La convocation a été adressée individuellement à chacun de ses membres le 10 décembre 2015 pour la réunion du lundi 14 décembre 2015 à 19 heures dans la salle de la Mairie.

Le Maire,



Pascal TARILLON

L'ordre du jour étant le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du 1er Octobre 2015
- 2) Fusion des Intercommunalités
- 3) Contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion
- 4) Travaux 2016 : devis
- 5) Produit irrécouvrable (mise en non-valeur)
- 6) Indemnité de Conseil allouée aux comptables du trésor
- 7) Subventions
- 8) Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de Sarreguemines (pour avis)
- 9) Divers et communications

Présents : M. TARILLON Pascal, Maire, Mmes BEINSTEINER Bernadette, DEMOULIN Mireille, HERTER Marie-Christine, HEUSINGER-LAHN Monika, MM. BOUR Thierry, KRUSINSKI Brunon, MULLER Francis, OBRINGER René, HOLTZER Olivier, MASSING Fabrice.

Absents excusés : Mme HOLZHAMMER Murielle, MM ZINS Eric, MARZOLFF Emmanuel, OCHS Andréas

1°) Approbation de la réunion du 1^{er} octobre 2015

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2015.

2°) Fusion des Intercommunalités

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le chapitre II de la loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales rationalisant la carte de l'intercommunalité en France,

Vu la loi du 16 décembre 2010 disposant de la mise en œuvre d'un premier projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI),

Vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite NOTRe, notamment l'article L5210-1-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le calendrier d'application de la loi NOTRe,



Vu l'article L 5210-1-1 – IV du code général des collectivités territoriales relatif aux modalités de consultation des collectivités et de leur groupement, précisant que le « *projet de schéma est élaboré par le représentant de l'Etat dans le département. Il est présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale. Il est adressé pour avis aux conseils municipaux des communes et organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes concernés par les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale. Ils se prononcent dans un délai de deux mois à compter de la notification. A défaut de délibération dans ce délai, celle-ci est réputée favorable.* »

Considérant que l'article L5210-1-1 – IV du code général des collectivités territoriales laisse le choix aux collectivités et à leurs groupements d'exprimer un avis rédigé librement, et n'impose pas d'émettre un avis uniquement favorable ou défavorable,

Considérant le courrier du Préfet de la Région de Lorraine, Préfet de la Moselle, du 12 octobre 2015, notifiant le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale à la Commune de Blies-Ebersing,

Considérant le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du 12 octobre 2015, notamment les éléments relatifs au projet de fusion de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et de la communauté de communes de l'Albe et des Lacs,

Considérant l'absence de transmission de données financières et fiscales de la part de l'Etat permettant de mesurer les impacts du projet de fusion proposé dans le

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale sur la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et ses Communes membres,

Considérant la nécessité de travailler en amont sur un projet partagé pour une intercommunalité élargie sur le bassin de vie de Sarreguemines,

Compte-tenu du peu de temps laissé aux élus pour mener une réelle concertation,

Considérant les nombreuses questions restant sans réponses,

Dans l'attente de la transmission ou de l'élaboration d'éléments techniques, administratifs, financiers et fiscaux précis permettant de mesurer toutes les conséquences d'une fusion avec la communauté de l'Albe et des Lacs,

- **le conseil émet un avis réservé** quant au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Cet avis ne doit en aucun cas être interprété comme étant un avis favorable ou défavorable. Le choix entre les deux positions sera exprimé dès que l'assemblée communautaire disposera de tous les éléments nécessaires à la bonne évaluation du fonctionnement futur de cette communauté d'agglomération élargie,

- **Le conseil demande au Préfet** de faire preuve de la plus grande diligence pour demander à ses services de communiquer les éléments d'appréciation des impacts de la fusion aux communes et aux EPCI concernés.

3°) Contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de **Monsieur le Maire**,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Considérant l'opportunité pour l'Etablissement de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents,

Considérant l'opportunité de confier au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle



le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence,

Considérant que le Centre de Gestion peut, dans le cadre de ses missions supplémentaires à caractère facultatif, souscrire un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à l'Etablissement,

Considérant que cette mission supplémentaire à caractère facultatif fera l'objet d'une convention spécifique à signer avec le Centre de Gestion lors de l'adhésion au contrat et que cette mission facultative fait l'objet d'une rémunération déterminée par le conseil d'administration du Centre de Gestion,

- **Décide à l'unanimité** de charger le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées, étant précisé que :
- La convention devra couvrir tout ou partie des risques suivants :
 - Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident / maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité / paternité / adoption, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité,
 - Agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : accident du travail / maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité / paternité / adoption, reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique,
- La convention devra prendre effet au 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 4 ans et être gérée sous le régime de la capitalisation,
- La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure,

D'autoriser le Maire à prendre les dispositions nécessaires à cet effet.

4°) Travaux 2016 (devis)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un agriculteur de la Commune a déposé un permis de construire pour un bâtiment agricole chemin de fermes avec pose de panneaux photovoltaïques. Le chemin communal pour permettre l'accès d'environ 60 m à faire se chiffre à 5 600 € H.T.

Le conseil municipal décide de faire réaliser les travaux par MAEVA T.P.

Le conseil municipal autorise le maire à faire les démarches en ce sens auprès du Conseil Départemental.

- Les trottoirs rue du Val de Blies (de la Maison ROUX au 19 rue du Val de Blies) seront entrepris dès obtention des subventions.
Le conseil municipal autorise le Maire à faire les démarches en ce sens auprès du Conseil Départemental.
- **Chiffrage des accès handicapés à faire sur le ban de la Commune :**
- Arrêt du bus centre village 12 333.50 € HT (subvention CASC de 4000 €)
- Abaissement avant plateau 8 726 € HT (subvention CASC 4000 €)
- Arrêt bus rue du Val de Blies (dans la Ham) 7 765.20 € HT (subvention CASC 4000 €)
- Arrêt de bus face au n° 78 rue du Val de Blies 7 839.20 € HT
- Passage piétons (2 côtés) 4147.20 €
- L'entrée devant la maison Lilo et l'abaissement accès 1 rue de l'école 2 500 €
- Monsieur le Maire informe également le conseil qu'un devis a été fait par la Sté Granimont pour l'extension du columbarium et pour la mise en conformité du jardin du souvenir. Le devis pour un



columbarium de 3 fois 6 cases en granit rose, une stèle jardin du souvenir, un ban courbe et le livre du souvenir pour un total de 23 584 € HT.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Le conseil fixe à 30 € les frais pour l'épandage des cendres au jardin du souvenir.

5°) Etat des produits irrécouvrables

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'état des produits irrécouvrables transmis par la Trésorerie, A savoir la somme de 43,29€ du titre 51/2006 au nom de GREFF Jérôme.

6°) Indemnités de conseil au Comptable

Suite à la perte d'une ligne de Trésorerie à hauteur de 500 000€ dans les méandres de la Trésorerie Municipale qui malgré nos demandes récurrentes sont restées longtemps sans réponses.

Cette perte ayant entraîné des intérêts s'élevant à 8 803,48 € que la Commune a dû prendre intégralement à sa charge

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas accorder l'indemnité de conseil au Receveur Municipal.

7°) Subvention

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 900 € à l'Amicale des Elus et anciens Elus et du personnel de Blies-Ebersing.

8°) Révision du PLU

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable à la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Sarreguemines tel que décrit dans le dossier joint au courrier de la Ville de Sarreguemines.

9°) Divers et Communications

Monsieur le Maire informe le conseil qu'à partir du 1 janvier 2016 l'ancien club house de Tennis, 52 rue du Val de Blies, sera loué à une infirmière domiciliée dans la Commune pour la somme de 300 € par mois. Ce local est loué pour lui servir de Cabinet d'infirmières.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision.

DPU :

La Commune renonce à son DPU sur les parcelles en section 14 n° 716/212 et 718/213 d'une contenance totale de 36,45 ares appartenant à la SCI Grain de Blé

Histoires de

Blies-Ebersing

Histoire

Quand ceux de Blies-Ebersing

travaillaient à la Faïencerie...

Le monument préféré des français
en 2015...

en 9^{ème} place: le moulin de la Blies
"die Wackemiehl"

Susciter la curiosité

Christiane Heckel, adjointe au maire en charge de la culture, est « très fière car on a battu des monuments spectaculaires ». Elle remercie Stéphane Bern et Pierre Bonte « pour leur très belle présentation » qui donnera elle l'espère « l'envie aux Sarregueminois et habitants des alentours de redécouvrir le passé faïencier de la ville et aux personnes de l'extérieur de le découvrir ». Elle estime que cette émission « est une publicité extraordinaire alors qu'on n'a rien demandé ». Une productrice de France 2 a découvert Sarreguemines sur un site, est venue se rendre compte sur place et a proposé l'idée à Bern.

Extraits du
Républicain Lorrain
daté du
17 septembre
2015

Un hommage aux faïenciers

Conservateur des musées de Sarreguemines, Christian Thevenin est très content. Il met l'accent sur la longueur des différents plateaux qui ont présenté de manière exhaustive les richesses de Sarreguemines : le musée des techniques faïencières, le jardin d'hiver, le pavillon de Geiger, le moulin de la Blies. « Tout dégage une belle impression ». Il a aimé « le bel hommage rendu aux anciens employés des faïenceries qui ont fait la renommée de la ville ».

... redécouvrir le passé faïencier

... rendre hommage aux anciens ouvriers

je veux bien emboîter le pas...

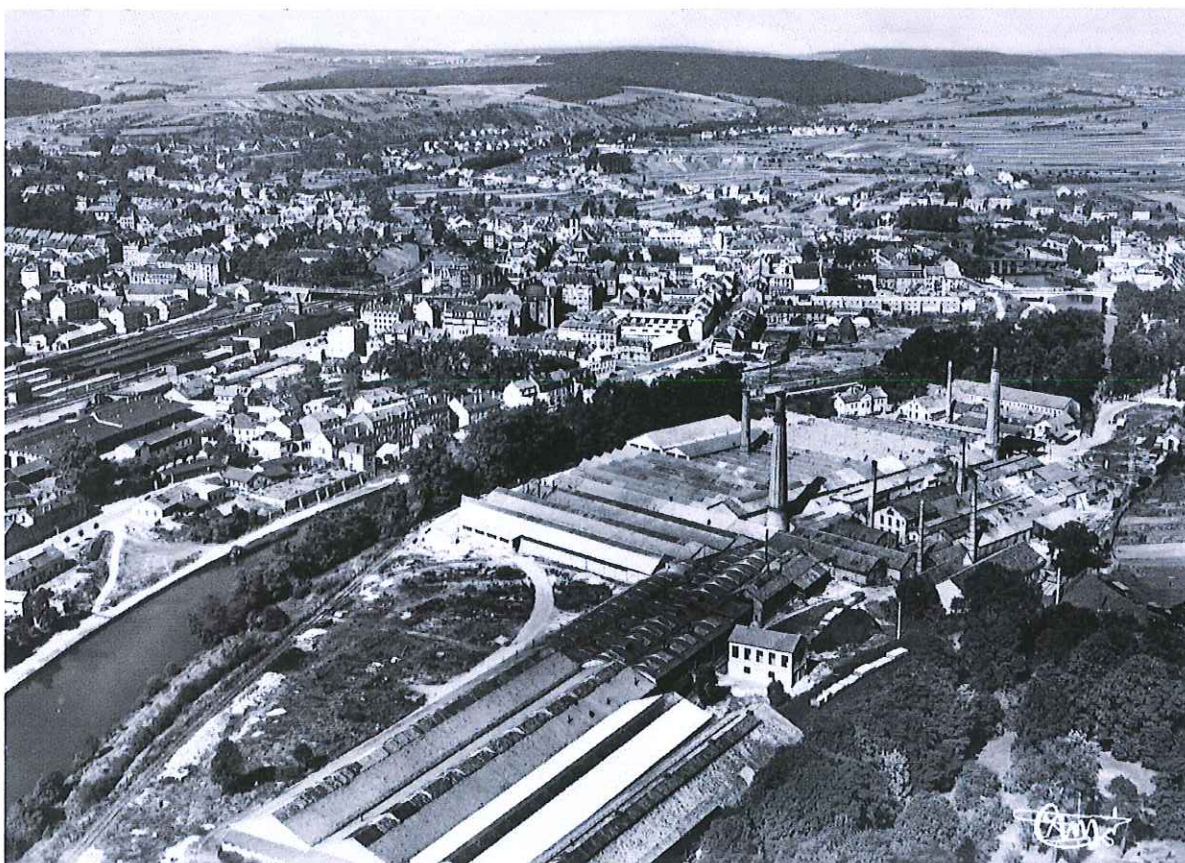
La Faïencerie de Sarreguemines

L'usine a été créée en 1784 par Nicolas JACOBI, Strasbourgeois, sous le nom de « Caillouterie Nicolas JACOBI. En 1792, FABRY, venant aussi de Strasbourg, vint s'associer à lui. La période révolutionnaire ayant causé beaucoup de perturbations dans leurs affaires, ils se décident en 1793 à faire appel aux talents de Paul UTZSCHNEIDER, né le 3 avril 1771 dans le Palatinat (son oncle, le baron André UTZSCHNEIDER, secrétaire particulier de la duchesse Marie-Anne du Palatinat, l'avait envoyé en Angleterre pour étudier les industries céramiques de ce pays). En 1794, JACOBY se retire de l'affaire pour la laisser aux soins de FABRY et UTZSCHNEIDER.

En 1819, la réputation de la fabrique était telle que Paul UTZSCHNEIDER est élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1823, on construit pour le broyage des pierres à pâtes le Moulin de la Blies, « die Wackemiehl ». Le moulin et l'usine étant distants d'un kilomètre, ils étaient reliés par une péniche à moteur « La Pauline », du nom de l'unique enfant de Paul UTZSCHNEIDER.

Après 42 années de luttes et de progrès constants, UTZSCHNEIDER se retire en 1836 à l'âge de 65 ans et confie la direction à son gendre Alexandre de GEIGER, époux de son unique fille Pauline. L'usine comptait à cette époque 1836 ouvriers.



1950 Sarreguemines (au premier plan, la Faïencerie)

Doué d'une grande intelligence, servi par une énergie débordante et possédant à un haut degré toutes les qualités administratives, de GEIGER comprit vite ce qu'on pouvait tirer d'un établissement de cette nature. Il fut nommé directeur général avec FABRY, ce dernier pour la partie commerciale, le tout sous le sigle UTZSCHNEIDER et Cie, Faïencerie de Sarreguemines ».

A l'exposition de Paris en 1846, de GEIGER fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. En 1847, il fonda la première caisse des malades, de pensions et de secours pour les faïenciers.

En 1849, la « Wackenmühle » fut notablement agrandie et transformée. En 1852, on inaugure, les 15 et 16 novembre, la ligne de chemin de fer de Sarrebruck à Metz, donnant ainsi accès par la gare de Forbach aux produits faïenciers sarregueminois. En 1858, Alexandre STHÈME de JUBÉCOURT, ingénieur chimiste, prend la direction de l'unité de fabrique n°2. Il abandonnera cette fonction en 1859 au fils Paul de GEIGER né en 1937 le 15 juin. Grâce à l'influence d'Alexandre de Geiger auprès de Napoléon III (le père d'Alexandre était directeur général des domaines du prince Eugène, fils adoptif de l'empereur Napoléon I), les travaux de la ligne de chemin de fer de Sarreguemines à Béning (liaison avec la ligne Paris-Sarrebruck) débutèrent en 1861, ainsi que les travaux de canalisation de la Sarre entre Sarrebruck et Sarreguemines.

Les principaux temples employés à Sarreguemines sont les suivants :

Sarreguemines

SARREGUEMINES
FRANCE

SARREGUEMINES
FRANCE

FAÏENCERIE
Sarreguemines

Digoin
Sarreguemines
FRANCE
TERRE À FEU
SARREGUEMINES

SARREGUEMINES
FRANCE

SARREGUEMINES

SARREGUEMINES ET DIGOIN
FRANCE

C'est en 1862 que s'achevèrent les travaux de création de la fabrique n°3 sous les ordres d'Auguste JAUNEZ, ingénieur chimiste et actionnaire chez UTZSCHNEIDER et Cie.

Le baron Alexandre de GEIGER, dont les fonctions administratives absorbaient une grande partie de son temps, confia en 1866 la direction de toute la partie technique à son fils Paul, ne se réservant que la haute administration. Au moment où tout permettait un brillant avenir aux faïenceries, où l'usine était en plein développement, un subit arrêt se produisit, causé par la déclaration de

la guerre le 14 juillet 1870. Ce fut une crise redoutable qui affecta profondément le commerce de notre région. Le 6 août 1870, le général FAILLY évacua Sarreguemines et le lendemain la 2^e armée allemande du prince Friedrich Karl von Preußen l'occupa. La manufacture dut subir un chômage de neuf mois. Grâce aux approvisionnements de l'économat créé en 1868, de fortes avances en marchandises furent faites au personnel pendant cette période. Toute la partie jeune du personnel s'enrôla dans l'armée française et les travaux de construction furent stoppés.

En 1871, en octobre, Alexandre de GEIGER jette l'éponge et se retire. Son fils Paul est nommé directeur gérant. Une grande partie du personnel émigre, ne voulant pas devenir Allemand.

Le traité de Frankfort mettant fin aux hostilités prévoit une taxe de douane de 15% sur les marchandises à leur entrée en France ! Pour parer à cette punition, la direction cherche une échappatoire : une succursale en France !

La succursale de Digoin

À l'issue de la guerre de 1870, Sarreguemines se trouve en terre allemande et la douane frappe lourdement les exportations vers la France, alors que la majorité des actionnaires de l'usine sont Français. Il faut trouver un point de chute adéquat. Nous sommes en 1876. Paul de GEIGER fixe son choix sur Digoin. Depuis 1775, Jean-Pierre PEROUSE avait une fabrique de faïence dans un hameau de la paroisse de Digoin. En 1779, elle emploie une cinquantaine d'ouvriers et s'arrêtera en 1794. Toute tradition faïencière était alors oubliée ! Mais l'existence des canaux et de la voie ferrée datant de 1869 ont certainement penché en sa faveur. Le 11 août 1876, le conseil municipal accorde à l'unanimité son autorisation pour l'établissement à Digoin d'une faïencerie et d'une porcelainerie qui ne peuvent qu'apporter un élément de prospérité à cette ville.

En 1876, la ville compte 3.377 habitants, essentiellement des artisans, commerçants et beaucoup de haleurs (le halage sur les canaux s'effectue exclusivement à bras d'homme). De nombreux journaliers et domestiques sont présents. Autrement dit, une main d'œuvre nombreuse, mais... pas du tout qualifiée ! Pour créer cette succursale, Paul de GEIGER désigne Félix STHÈME de JUBÉCOURT, 26 ans, ancien élève de l'École Centrale de Paris, né en 1850 à Wallerfangen (Vaudrevange, aujourd'hui en Sarre), fils d'Alexandre STHÈME de JUBÉCOURT directeur de l'usine n°2 de Sarreguemines. Rude tâche ! Achat de terrains, construction des bâtiments et des ateliers, commande des machines...



Le curé de Digoin écrit dans son journal en mai 1876 : « Grande nouvelle parmi les Digoinois ! Une célèbre manufacture de faïence et de porcelaine vient de s'installer. Quatre cent mille familles, dit-on, vont émigrer d'Alsace à Digoin qui va devenir une grande ville ! ».

Toutes les transactions de terrains sont établies au profit de Paul de GEIGER, gérant de la société UTZSCHNEIDER et Cie, sauf mandat accordé parfois à Félix STHÈME de JUBÉCOURT. La

construction des bâtiments avance vite. La production va démarrer progressivement. Au début, Sarreguemines fournit encore la plupart des matières premières. La fabrication n'atteindra son entier développement que dans le courant de 1880. Afin de loger ouvriers et employés, des cités sortent de terre. Avant d'allumer les fours et de lancer la production, la maison-mère de Sarreguemines a fourni le noyau de main-d'œuvre qualifié indispensable. Trois frères de mon grand-père maternel s'expatrièrent ainsi.

La saga des KUNTER faïenciers

Pierre KUNTER, cordonnier, né en 1814 à Blies-Ébersing, épousa Marie-Catherine ZIMBERGER, née en 1821 à Blies-Ébersing, en 1849 dans leur village natal. Ils s'établirent dans la maison KUNTER tout au fond du « Unereck » et eurent 6 enfants, dont 2 filles. Peu après leur mariage, Pierre entra aux faïenceries et y envoya ses 6 enfants dès leur sortie de l'école primaire. L'avant-dernier, Georges, né en 1858, mon grand-père maternel, devint donc faïencier, « Fawriker », et y passera toute sa carrière professionnelle, tout en tenant une petite exploitation agricole, « Kiehbour ».

Ses trois frères suivirent la même destinée, mais furent choisis en tant que main-d'œuvre qualifiée indispensable pour lancer la production à Digoin :

- Nicolas, né en 1853 à Blies-Ébersing, épousera le 5 février 1883 à Digoin Marie DÉSORMIER.
- Marie Jean Nicolas, né en 1855, restera fidèle à sa petite patrie en se mariant le 4 juin 1881 à Digoin avec Marguerite JACQUES, une Ebersingeoise. Ils auront un fils Marie Jean Nicolas, né le 20 octobre 1887 à Digoin et décédé en 1944, qui était ouvrier peintre sur faïence hautement qualifié.
- Pierre, né en 1860, épousera le 26 avril 1884 à Digoin Marie BONNY. Ils auront un fils né le 26 mars 1886 à Digoin.

Dans son livre « La Faïence de Digoin », paru en 1990, Paul Chaussard raconte l'intégration de ces migrants. Au début, les rapports avec les autochtones ne furent pas sans heurts. A cause de leur rude accent, on traitait de « Prussiens » ou d'« Allemands » ces gens qui pourtant avaient quitté leur province pour rester Français ! Bien vite, la communauté de travail, le voisinage, la vie associative, les mariages réalisèrent l'intégration. C'est fraternellement confondus que nous les trouverons sur les listes des inscriptions du monument aux morts de la guerre 14-18. Au total, 98 faïenciers, dont 3 fils JUBÉCOURT sur 6, rien qu'à Digoin !



Kunter Georges (1858-1929)

Le premier mariage d'arrivant lorrain à Digoin fut celui de Nicolas ROHR de Gros-Réderching le 7 août 1879 qui épousa Antoinette PERNING de Digoin.

Mon oncle Georges KUNTER, médaillé d'or...



Kunter Georges (1888-1969)

Il est né le 8 novembre 1888 à Blies-Ébersing et a épousé Anne VUILLET le 27 juillet 1923 à Sarreguemines. Après sa scolarité à l'école primaire de son village, il est entré en apprentissage à la faïencerie en 1902, chaperonné par toute une famille de faïenciers. Son sérieux et son ardeur au travail permirent un apprentissage remarqué. Modeleur, façonneur, il créa pour son examen de compagnon un garde-parapluie de toute beauté qui est resté, malgré les destructions de la guerre, un objet familial de référence. Après son mariage, il obtint un logement à la Cité des faïenceries qu'il conserva jusqu'en 1936. La nostalgie de sa petite patrie le fit revenir au village après les grèves de 1936. Installé dans sa maison acquise en plein village le long de la rue principale entre Nicolas ANNA et Victor ADT, il continua sa vie de faïencier jusqu'à son départ à la retraite dans les années 50.

Cette longue collaboration lui valut la reconnaissance de la manufacture et du gouvernement, puis l'attribution de la grande Médaille d'Or du Travail pour 50 années de bons et loyaux services. C'est le dimanche 4 juillet 1954 qu'elle lui fut remise.

Le « Courrier de la Sarre », journal local, dans son édition du lundi 5 juillet 1954 n°152 en rend compte ainsi :

« La cérémonie solennelle s'est déroulée dans la cour d'honneur des Faïenceries devant le bâtiment de direction en présence des invités d'honneur

- 60 années de services : Mlle BURCKHART
- 50 années de services : M. BRINI, M. KREMER, M. KUNTER

suivie d'une messe solennelle dans l'église du Sacré-Cœur.

Présence de la musique municipale, banquet au Casino des Faïenceries.

Allocution d'usage de M. CAZAL, directeur de la Faïencerie : « L'esprit de famille qui règne au sein de la manufacture est le réel garant de la prospérité de l'entreprise ».

Joseph MASSING, maire de Sarreguemines, fit allusion dans son discours aux liens qui unissent les destinées de la ville et celles de la manufacture, et transmit aux heureux récipiendaires les félicitations de tous les concitoyens.

M. GRAVEAU, sous-préfet de Sarreguemines, clôtura la série des discours en présentant ses propres félicitations et rendit hommage aux liens de solidarité tissés dans la faïencerie entre la direction, les cadres et les ouvriers ».

Pour finir, une petite pensée amicale à tante Anne qui, dès son arrivée au village de Blies-Ébersing jusqu'aux années 60, remplit dignement son emploi de « maitresse communale de travail manuel féminin ». Toute une génération de filles a été initiée par elle aux travaux d'aiguille, de couture, de broderie et de crochet.

Georges REIS

Octobre 2015

Sources :

- *Monographie personnelle à l'école normale d'instituteurs de Rennes en 1953.*
- *La Faïencerie de Digoïn par Paul Chaussard (Imprimerie Buguet-Comptour à Mâcon).*

Post-Scriptum :

Depuis le début du 21^e siècle, les vestiges de cette usine continuent de subir les outrages du temps, tout comme la Ferme de la Cité attenante (hormis le Moulin de la Blies). Beaucoup de jeunes ignorent la gloire faïencière de nos villages. Qu'il est loin le temps où notre troubadour régional, le Silzer Fränzel, chantait : « Die Ewerschinger Mädle sin Sundas e so schick, un Mendas do gehn se in die Feyasfawrick », avec parfois une variante très ironique « in die Bodchamber Fawrick » !!!

A la claire fontaine... de Blies-Ébersing

« A la claire fontaine, m'en allant promener... ».

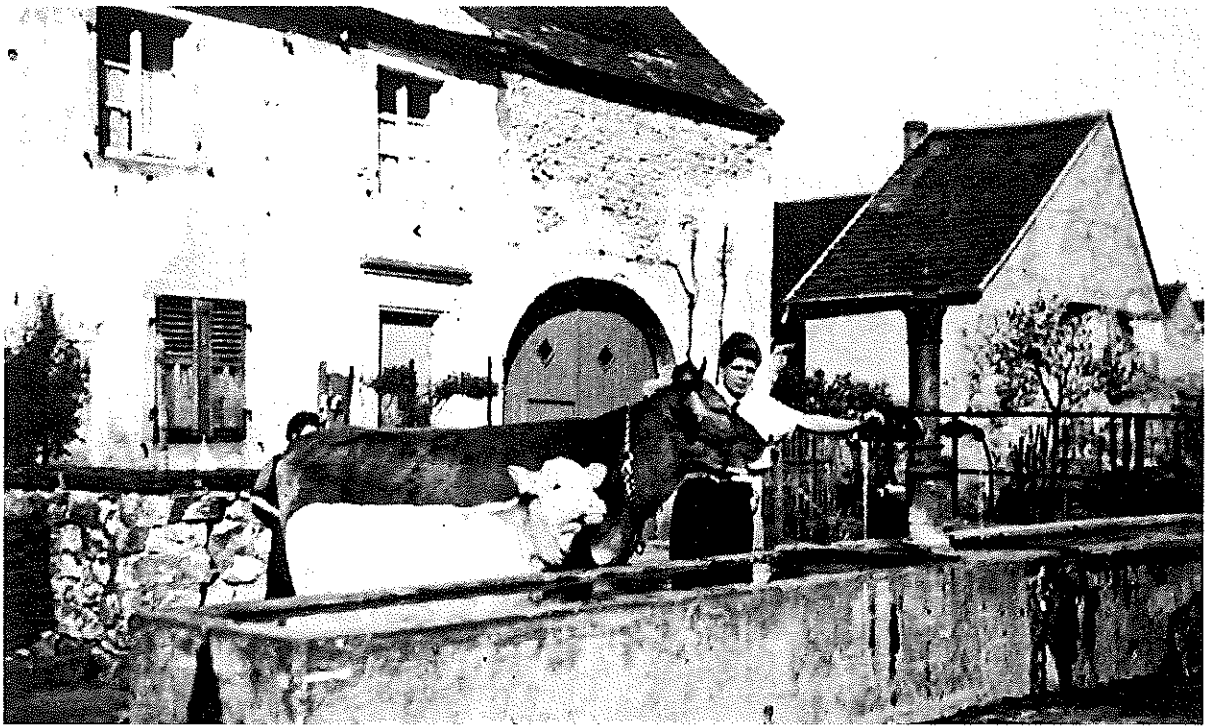
Ces quelques vers résonnent encore et toujours dans notre mémoire... Ritournelle maintes fois murmurée, fredonnée, elle a bercé bien des nuits et conquis bien des cœurs.

Rares sont ceux qui ne connaissent pas cette émouvante et ancienne chanson populaire française du 18^e siècle. Certains l'ont même apprise et chantée dans nos écoles élémentaires. La fontaine y joue ce rôle enchanteur et purificateur si cher au poète : « ... j'ai trouvé l'eau si belle que je m'y suis baigné(e) ». L'eau qui coule, évoquée par le chant, nous rappelle également que le bruissement du jet d'une fontaine avait la réputation d'apaiser l'âme et le cœur de celui qui l'entendait. Rappelons également que cette chanson a été le 1^{er} hymne national de la Nouvelle France, terre lointaine d'Amérique (Acadie, Canada, Louisiane).



BLIES-EBERSING (Moselle)

Autrefois, c'est-à-dire bien avant que l'eau n'arrive au robinet de chaque foyer, les fontaines publiques étaient, avec les puits et les cours d'eau, les seuls lieux d'alimentation en eau potable. Souvent situées au milieu du village, au centre d'une place, elles constituaient alors un lieu majeur de la sociabilité villageoise, un lieu d'échanges, de discussions et parfois de conflits, vers lequel convergeaient principalement les ménagères et les enfants. Toutes les couches sociales se retrouvaient à la fontaine pour chercher de l'eau, laver le linge ou la vaisselle, abreuver les bêtes. Les fontaines ont surtout été un des facteurs d'hygiène, en limitant les risques de choléra ou de maladies véhiculées par les puits contaminés.



1949 Kirsch Hubert amène ses vaches à l'abreuvoir.



La Grande Fontaine de Blies-Ébersing Porté Antoine est de corvée d'eau.

Il faudra attendre l'arrivée de l'eau courante dans les maisons pour voir la fin des corvées d'eau journalières.

La fontaine principale de Blies-Ébersing, dite « Grosse Brunne », fontaine à 2 auges-abreuvoirs, se situait pratiquement au centre du village, tout près du pont et du ruisseau, à l'époque devant les maisons de Muller Marie, veuve Becker, et de Nagel André, forgeron, époux de Kleinholtz Anne-Marie.

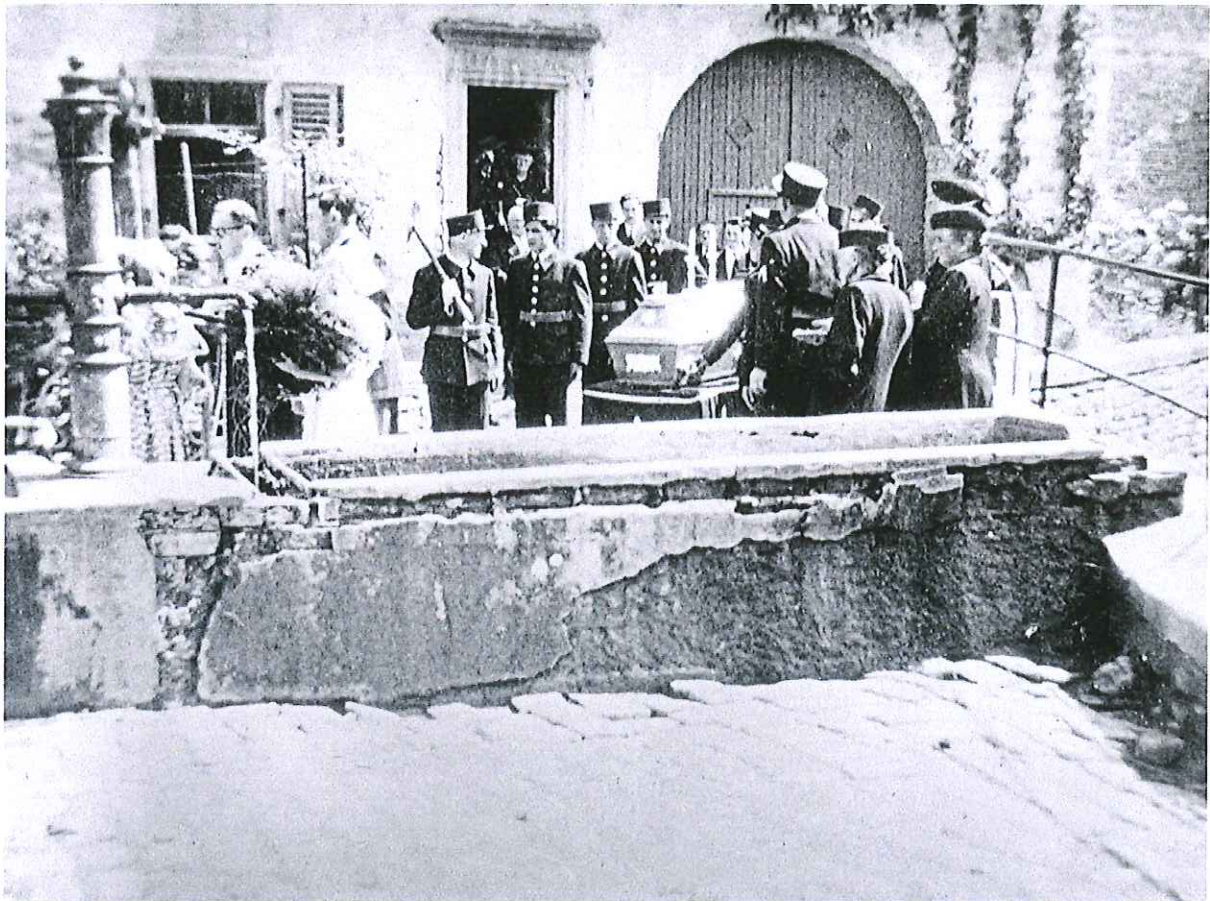


1949 Les enfants se rassemblent et jouent souvent devant la grande fontaine près du pont le long de la rue principale.

Nous allons évoquer une partie de son histoire, celle livrée par les archives communales et les photographies prises à travers les époques et les événements.

Monsieur Georges Reis nous a déjà bien éclairés sur les différentes fontaines que comptait le village. Notre souhait est de compléter les informations déjà imprimées.

Dans un premier temps, retournons en 1961, le 29 mars. Le Conseil Municipal décide la suppression de la fontaine-abreuvoir pour les motifs suivants, nous citons : « L'eau de cette fontaine est non potable. La commune combat la tuberculose des bovins, ayant adhéré au syndicat de lutte contre cette maladie. Si les bovins vont boire à la fontaine et qu'un bovin est atteint, les autres risquent d'être contaminés également ».



A l'enterrement de Becker Georges, le 4 juillet 1950, la grande fontaine a piteuse mine.

Le reportage du 31 mars 1961, publié dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, relate cette démolition. Deux photos : « le dernier seau » et « la démolition » témoignent de l'importance de cet événement.

n aus der Moselle

BLIES-EBERSING: Altes verschwindet - Neues entsteht

Wenn man heutzutage durch die so friedlich im Frühlingszauber des Bliestals liegende Gemeinde zieht, merkt man nur recht wenig davon, dass hier zweimal die Walze eines Weltkrieges ihre Spuren hinterlassen hatte.

Als damals die Bevölkerung aus der Evakuierung in der Charente zurückkehrte, stand sie vor Trümmer und Ruinen.

Es hat ziemlich lange gedauert bis der Wiederaufbau seinen Schlussstrich gezogen hatte, — und noch ist nicht alles im Lot.

Dem Dynamismus der Ortsverwaltung mit ihrem umsichtigen Maire M. Wanner ist es zu verdanken wenn hier Fortschritt gross geschrieben wird.

Es gibt wieder anständige Ortsstrassen; ein würdiges Gotteshaus; eine neue Schule; ein die Toten der Kriege ehrendes Denkmal, usw., und recht bald wird auch in die neue Mairie Einzug gehalten.

Auch eine Wasserleitung ist dem Ort zu eigen, die Lauferei nach dem Dorfbrunnen hat ein Ende gefunden, der übrigens umgelegt wurde.

Ueber eine lange Zeit hinaus hat er in Krieg und Frieden treue Dienste geleistet, aber jetzt ist es aus, und selbst mit dem Rendez-vous der Frauen zum Plaudern beim Wasserholen.

Der Fortschritt in der Wasserbelieferung hat auch ihnen manches leichter gemacht, und auch den Pompiers, die jetzt das bei Gefahr so notwendige Nass aus den Hydranten zapfen.



Der letzte Eimer Wasser aus dem alten Brunnen, der Jahrzehnte das köstliche Nass lieferte, war ein Ereignis für gross und klein.



Mit Pickel und Hammer wurde dem Brunnen zu Leibe gerückt, der heute schon der Vergangenheit angehört.

Quelques coups de
masse...

et il ne reste plus rien de
cette construction...

qu'un tas de gravats.

Disparue pour toujours,
la fontaine !

Remontons encore un peu le temps. Déjà le 1^{er} août 1954, le Conseil Municipal avait décidé la fermeture des fontaines dans le bas village (elles ne seront ouvertes, journallement, que de 8h à 9h et de 17h à 19h). Pourtant le 15 juillet 1951, trois ans plus tôt, le Conseil Municipal avait chargé « l'entreprise Postal de Bliesbruck de la reconstruction de l'abreuvoir situé au milieu du village, pour le montant de 15.000 francs ».



La Grande Fontaine de Blies-Ebersing (septembre 1951)
2 enfants, Geiskopp Françoise, Kleinholtz Anne, et le Maire Wanner François.

Mais évoquons maintenant l'origine de cette fontaine-abreuvoir. Pour cela, il nous faut retourner en 1876. Blies-Ébersing est sous administration allemande depuis la cinglante défaite de 1870. Une nouvelle chapelle trône à l'entrée du village, bel édifice acquis après des années de lutte et bien des sacrifices.

Nous sommes le 9 janvier 1876. Le Conseil Municipal décide « la construction d'une fontaine, en remplacement du puits existant. L'eau serait prise au lieu-dit « Cobach » et amenée par une conduite qui passera sous la voie ferrée jusqu'au pont dont l'élargissement est en projet. L'aménagement d'une fontaine est d'autant plus nécessaire que le puits actuel a engendré de nombreux accidents et que les femmes du village ne disposent d'aucun lavoir ».

Le 30 septembre 1877, concernant le même sujet, le Conseil évoque les motifs suivants : « Il n'y a pas d'abreuvoir dans le village. On mène les bêtes à la Blies dont l'eau, surtout en période de crue, n'est pas irréprochable. Le lavoir de la Blies est inutilisable en hiver, vu que la rivière est souvent gelée. Il y a déjà eu de nombreux accidents par noyade à la Blies ».

Enfin, le 30 juin 1878, le Conseil prend un arrêté concernant l'utilisation des fontaines : « Le débit d'eau de la source approvisionnante est suffisant pour l'aménagement de 4 fontaines ; les prescriptions suivantes sont à respecter :

- Défense de prendre de l'eau avec des fûts pour la construction de la voie ferrée.
- La 1^{ère} auge sert d'abreuvoir et la 2^{ème} de lavoir.
- Les animaux attelés n'ont pas accès à l'abreuvoir.
- L'eau de rinçage ne doit pas être déversée sur la route.

Le 12 mars 1878, la commune, en vue de couvrir la dépense occasionnée par la construction de la fontaine et par l'acquisition du carrelage pour l'église, empruntera 7.000 marks auprès de Monsieur Buschmann Jean, rentier, domicilié à Blies-Ébersing.

Enfin, le 8 avril 1883, il est écrit que « la commune est trop endettée, surtout à la suite de la construction de la conduite d'amenée d'eau vers la fontaine publique ».

Nous terminerons notre propos en laissant place aux souvenirs... et en écoutant les murmures de la fontaine,

A la claire fontaine
M'en allant promener,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné(e).
Il y a longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.

Alain FILLOU
Instituteur à Blies-Ébersing (1980-2002)

CHRONIQUE DE BLIES-EBERSING ~ LE PASSÉ ET LE PRÉSENT (1970)

Elß-Lothringen.

Schul = Chronik

für

die Gemeinde

Kreis *Bliesebersingen*

Bezirk *Lothringen*



Le titre ci-dessus figurait sur la première page d'un registre scolaire introduit dans les écoles d'Alsace-Lorraine vers 1890. Il devait, après une courte introduction historique, relater les événements importants de l'école et du village. La plupart de ces registres allemands ont été détruits en 1919 et il ne reste plus de trace de la chronique de l'école de Blies-Ebersing. Nous allons essayer de la reproduire partiellement sur la base de données tirées de l'ouvrage de Joseph ROHR – L'arrondissement de Sarreguemines – de témoignages et de souvenirs personnels.

Le village, situé sur la rive gauche de la Blies et à 6,4 km du centre de Sarreguemines, à une altitude de 205 mètres, a une superficie de 524 hectares dont 46 hectares de bois. Il est mentionné dans les actes de 1393 sous Eburchingen, en 1581 Ebersingen ou Ebesingen, depuis 1919 Blies-Ebersing et dans le parler local Everschinge. Le nom de Eber (sanglier), comme tous les autres noms de familles désignant des animaux comme Fuchs, Wolf, Hirsch, Behr ou Bär ... est d'origine germanique. La terminaison 'ingen' signifie le clan, la famille de Eber.

Au Moyen-Âge, le village était une possession des comtes de Nassau-Sarrebruck et ne fut définitivement attribué à la châtellenie de Sarreguemines qu'en 1581.

Les villages de Blies-Ebersing et Wiesing - ce dernier situé le long de la voie romaine qui passait entre les fermes du Grand et du petit-Wiesing pour se diriger par la Hermeskapell sur Bliesbruck – furent totalement détruits, surtout par les Suédois, pendant la Guerre de Trente Ans (1618-1648). Wiesing ne fut plus jamais reconstruit et Ebersing ne comptait plus en 1663 qu'une seule maison avec 4 habitants.

Des cultivateurs et des artisans venus des régions limitrophes allemandes ou françaises moins touchées par la guerre se fixèrent dans la vallée. Les noms patronymiques d'origine germanique prédominent mais nous relevons cependant des noms à consonances françaises comme Aubry, Bœuf, Carré, Close, Degrange, Ehly, Jacques, Porté, Ravold et Wary.

La population augmenta sensiblement

- 1801 : 215 habitants
- 1851 : 350 habitants
- 1900 : 370 habitants et 73 maisons
- 1938 : 330 habitants et 83 maisons (conséquence démographique de la Première Guerre Mondiale)

En 1946, il n'y avait plus que 303 habitants et 68 maisons. Une nouvelle guerre avait partiellement détruit le village.

La maison d'école près de l'église fut transformée, agrandie et modernisée à plusieurs reprises pendant le siècle dernier.

L'église actuelle, dédiée à Saint-Hubert, fut restaurée en 1874.

Après l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1871, il n'y avait pas suffisamment de maîtres d'école pour remplacer le personnel enseignant français. Des sous-officiers retraités de l'armée assurèrent le service scolaire. Ils sont pour la plupart entrés dans l'oubli. Deux noms sont restés en notre mémoire, MEYER et WEIDEN. Par une nuit noire, l'un d'entre eux, ami de la dive bouteille, fut précipité dans le ravin près du moulin de Frauenberg. La police conclut au meurtre et une personne de Blies-Ebersing fut soupçonnée. Faute de preuves, le crime ne put être éclairci et l'affaire fut classée.



La reproduction ci-dessus provient de la seconde moitié de la première page du registre. Elle représente sous une couronne impériale un aigle portant un blason avec les armoiries des pays annexés, l'Alsace et la Lorraine.

La petite croix en grés érigée dans les Neugärten au coin du verger Dumoulin nous rappelle un autre crime.

Vers 1850, un homme a été tué à cet endroit d'un coup de baïonnette. L'auteur de cet attentat se mit à l'abri de la justice en s'expatriant en Amérique.

Parmi les maîtres d'école de cette époque, il y a lieu de rappeler l'instituteur GAFGA qui a épousé une fille du village et qui après sa retraite a fait construire la maison en face de M. Gaston Porté dans la rue du Val de Blies. Les deux filles, Anna et Franziska, ont continué à habiter la maison après la mort du père.

Les anciens disaient le plus grand bien de cette époque de l'Empire, la « Kaiserzeit ». On ne connaissait ni inflation, ni chômage. Le salaire mensuel d'un ouvrier au chemin de fer était de 96 marks-or, payés en espèce sonnantes et trébuchantes. Les ouvriers des faïenceries ou des tuileries - qui travaillaient souvent à la pièce – gagnaient davantage.

En 1883, une petite maison d'habitation au centre du village était mise à prix à 660 marks et adjugée à 850 marks.

Les enfants couraient toute la semaine en sabots, les souliers cloutés en cuir étaient réservés pour la messe du dimanche. Ils allaient au bord de la route pour voir passer les premières bicyclettes. Les petits garçons des robes et c'est seulement vers l'âge de cinq ans que la maman leur confectionnait la première culotte. Il y avait beaucoup de familles nombreuses. La moyenne des enfants par famille était de six. À part les agriculteurs à plein temps, la plupart des hommes travaillaient comme ouvriers en ville et comme cultivateurs au village après la tâche.



Avant la Première Guerre Mondiale, le village compte 75 familles avec les fermes. L'état des professions mentionne 15 cultivateurs, 2 aubergistes, 1 chef de gare, 1 instituteur en activité, 1 instituteur retraité, 1 maçon, 1 cantonnier, 1 charron, 1 facteur, 1 garde-champêtre, 1 employé de bureau, 1 puisatier, 2 servantes, 8 valets de ferme et 83 employés ou ouvriers.



Faïenciers de Blies-Ebersing vers 1890

Ces derniers travaillent à Sarreguemines dans les faïenceries fondées en 1870 qui emploient 2500 ouvriers, au chemin de fer, aux tuileries ou dans les ateliers de serrurerie et de coffres-forts. Ce qui les distingue des salariés actuels, c'est leur double activité. Toutes les familles cultivent leur petite propriété et produisent tout ce dont ils ont besoin pour vivre : blé échangé contre de la farine au moulin de Frauenberg ou de Bliesbruck, pommes de terre, betteraves fourragères, légumes etc... Le supplément de lait, de beurre, de crème, de fromages, d'œufs, de lard, de volailles et de fruits sont portés deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, au marché de la ville ou livré aux épiciers et laitiers.

Tous les mardis a lieu le « Ferkelsmarkt » (marché aux porcelets). Les grandes foires se tiennent le 3.ème lundi du mois de mars, le 4.ème jeudi en septembre et le 2.ème jeudi en décembre. On peut se ravitailler en tout, habillement, outillage, petit ameublement, quincaillerie ... C'était jour de fête ! Le sol de la commune est très varié avec une prédominance de calcaire rocheux ou coquillier. Deux carrières sont en exploitation, l'une au 'Mitsberg' (SCHLOESSER) et l'autre près du Mühlenberg. Au-dessus de la gare, il y a des marnes irisées de couleur verdâtre ou brune qui fournissent une excellente argile pour les murs intérieurs en torchis.

Des dépôts formés au fond d'anciennes mers affleurent sous forme de sable jaune recherché pour la construction surtout dans le haut de la 'Cobach' où la carrière BUSCHMANN était exploitée jusqu'après la Seconde Guerre Mondiale.

La vallée de la Blies a un sol d'alluvions sableux ou argileux avec par endroits une couche de plusieurs mètres de sable granuleux rouge utilisable pour les crépis. Il y avait autrefois des carrières exploitées dans le 'Oberste Ham' près de la route de Bliesbruck.

Par suite du morcellement des terres à chaque génération, on pratique une polyculture sur de petites parcelles très dispersées.

Le sol est aussi propice aux plantations d'arbres fruitiers et tous les fruits récoltés trouvent preneurs. Ce qui ne se prête pas à la vente est distillé en eaux-de-vie. La consommation d'alcools forts (Schnaps) est considérable.

Les noix sont pressées en huile à la 'Oligmühle' à Obergailbach.

Vers 1850, on cultivait encore la vigne sur la côte ensoleillée e la 'Cobach' et du 'Kaisersberg' au lieu-dit 'Wingerten' (vignoble). Les murs de soutènement des parcelles sont encore visibles.

La Blies était très poissonneuse jusqu'à ce que vers 1935, les manufactures de chaussures de Pirmasens aient pollué l'eau et tué tous les poissons et autres animaux aquatiques. La pêche à la ligne ou avec des nasses était à la fois une occupation de loisir et d'utilité. La friture de 'Rotaugen' ou gardons aux yeux et nageoires rouges, de goujons, de tanches, de carpes ou même de brochets variait agréablement le menu du soir généralement composé de laitage et de pommes de terre.

Près de 300 hectares de terres sont exploités par les cultivateurs à temps plein répartis en fermiers à chevaux et fermiers à vaches.

La ferme du Grand-Wiesing comprend 132 hectares dont 5 de forêts. 12 chevaux et 5 valets de ferme permettent aux censiers successifs (Georges NAFZIGER - BLASER) de l'exploiter.

La ferme du Petit-Wiesing comprend 88 hectares. Les familles Jacques NAFZIGER et KINSINGER sont aidées par 4 valets de ferme et utilisent 8 chevaux.

La ferme du village (Jules BAUMGARTEN, KREMER, Arthur HOFFMANN) est étendue sur 22 hectares, emploie 2 valets et utilise 4 chevaux.

Plusieurs fermes ne comptent que 10 à 15 hectares avec 2 chevaux : Jean BEHR - LAUER, Mathias BUSCHMANN -- WANNER - OTMAR, Jean BUSCHMANN -- WANNER -- René SEEGER, Jean BUSCHMANN -- KREMER -- Pierre KUNTER.

Les fermiers à vaches cultivent entre 5 et 10 hectares et élèvent en moyenne 5 vaches.

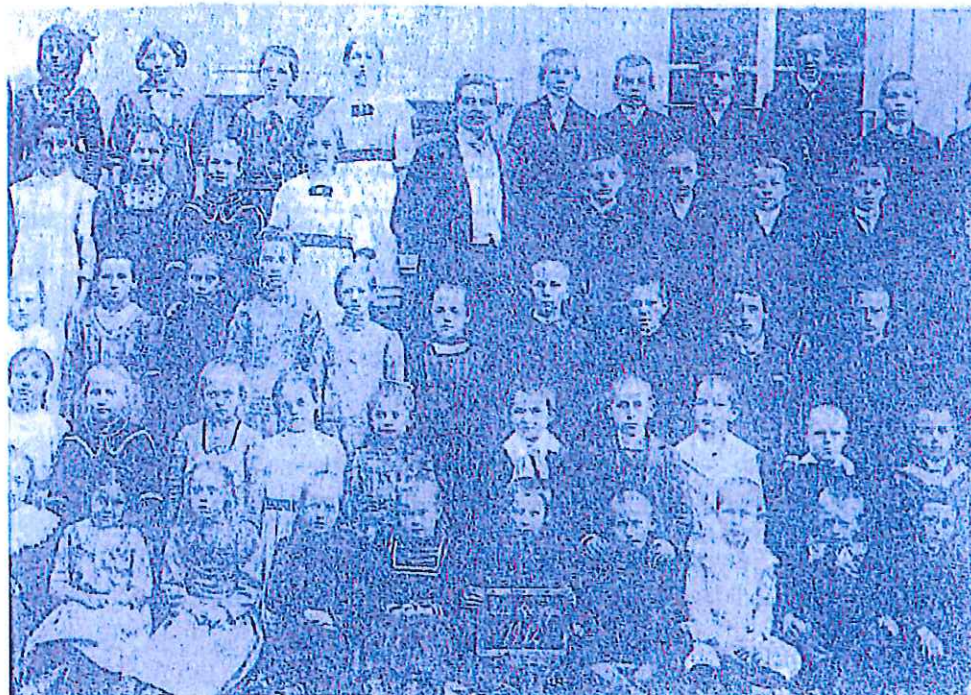
Ce sont : Joseph RUMPLER -- WEBER, Nicolas PORTE, Jean KLEINHOLTZ -- TARALL, Nicolas SCHLOESSER -- FISCHER, Jean KRUPP -- NEINER, Jean ZINS -- PORTE, Jacques SCHNEIDER -- RAVOLD, Edmond VOGELGESANG, Michel WANNER -- PORTE, Jacques PORTE -- BEHR.

Les autres familles du village possèdent entre 2 et 5 hectares de terres labourables, près et jardins et élèvent entre 1 et 4 vaches. La culture leur assure le manger et le salaire du chef de famille l'argent nécessaire aux divers achats.

Was die everschinger Bure so redde ...
Es geht e wischter Wind -- Ja, viel Wind un kån Rähn ...
Ich hoon e woon wu äne Läder hat
Ich hoon e Pluck dem fehlt e Rad
Ich hoon e Eih mit nurnur drei Zähñ
Un hoon kenn Geld f'r zum Waaner zu gehñ.

Chronologie des événements de l'école et du village.

LE REICHSLAND



Année scolaire 1912 – Charles SCHWEITZER ~ instituteur

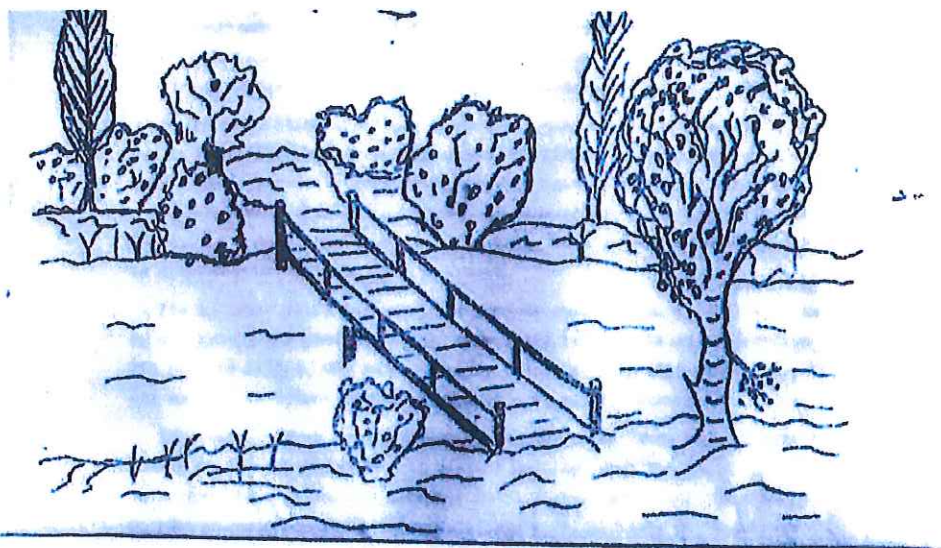
04.04.1910	Commencement de l'année scolaire. Le maire est Georges BEHR, l'instituteur et secrétaire de mairie est Charles SCHWEITZER époux MOTSCH. Une classe mixte catholique avec 58 élèves Admissions : 5 garçons et 6 filles nés en 1904
30.08.1910	Début des vacances d'automne. Reprise des cours le 12 octobre.
27.01.1911	Congé. Fête nationale : Kaisersgeburtstag
23.03.1911	Examen de sortie en présence du maire et de deux conseillers. 4 garçons de 14 ans et 3 filles de 13 ans quittent l'école.
24.04.1911	Début de l'année scolaire 1911-1912 4 cours et 59 élèves
23.01.1912	Visite de l'Inspecteur
11.04.1912	Début de l'année scolaire 1912-1913 pour 56 élèves (cf photo)
01.04.1913	Début de l'année scolaire 1913-1914. Rien de particulier à signaler.
21.04.1914	Début de l'année scolaire 1914-1915. Le maire de la commune est Georges KUNTER, le maître M. SCHWEITZER. L'école accueille 57 élèves.

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

28.06.1914	Assassinat de l'Archiduc François-Ferdinand d'Autriche à Sarajevo.
01.08.1914	Mobilisation générale. L'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Tous les hommes valides partent au combat.
03.08.1914	L'Allemagne déclare la guerre à la France.
04.08.1914	Le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne.
23.08.1914	Le Japon déclare la guerre à l'Allemagne.
05.08.1914	Fermeture de l'école jusqu'au 5 octobre 1914.
1914	Jean PORTÉ tombe au front à l'âge de 20 ans
1915	Jean-Louis HENRICH décède à Mulhouse d'une blessure reçue à Cernay lors des combats au Hartmannsvillerkopf (Viell-Armand)

22.08.1915	Vacances d'automne. Reprise des cours le 11.10.1915.
25.02.1916	Bataille de Verdun et prise du fort de Douaumont.
23.06.1916	Pas de cours l'après-midi à cause de la fenaison.
01.07.1916	Pas de cours. Les élèves participent à une collecte pour les prisonniers de guerre. Ils ont ramassé 32 marks.
1916	Jean JUNG est tombé au combat à l'âge de 20 ans. Nicolas FISCHER est tombé au combat à l'âge de 31 ans. Guillaume GROSS est tombé au combat à l'âge de 27 ans.
28.07.1916	Pas de cours. Ramassage de plantes médicinales pour les hôpitaux militaires.
23.10.1916 au 11.11.1916	Pas de cours l'après-midi. Ramassage de fânes. Résultat : 180 kilos
15.11.1916	Nicolas HENRICH est porté disparu en Russie
08.12.1916	Pas de cours. Entrée des troupes à Bucarest.
1917	2 cloches sur 3 sont enlevées du clocher pour être fondues.
1917	Robert JUNG, frère de Jean, est également mort au Front à l'âge de 20 ans.
12.10.1918	Un dirigeable passe à basse altitude au-dessus du village.
1918	Joseph AUBRY et Dominique EHLIY, incorporés à 17 ans, sont tombés au Front à 19 ans.
11.11.1918	L'Armistice est signé à Rethondes.
22.11.1918	Entrée des troupes française à Sarreguemines.
24.11.1918	Occupation du village par l'armée française.
1919	Feux de joie au Kappellenberg
28.06.1919	Fin de la Première Guerre Mondiale. Traité de Versailles.

L'ENTRE DEUX GUERRES



C'est ainsi que les anciens du village l'ont gardée dans leur souvenir. La passerelle qui au début du siècle enjambait la Blies un peu en amont de l'endroit où la Cobach se jette dans la rivière. Elle mettait le gros bourg de Habkirchen à 10 minutes à pied du village, permettait aux habitants de cultiver quelques terres sur l'autre rive et surtout reliait les localités sarroises proches à la gare de Blies- Ebersing.

En facilitant les liaisons et aussi les contacts humains, elle a joué un rôle important dans l'histoire de la commune. Une inondation l'emporta en 1920 et à cause de la frontière elle ne fut plus jamais reconstruite.

Lorsqu'en 1871 les Allemands annexèrent l'Alsace - Lorraine, ils ne la rattachèrent à aucun des pays qui composaient l'Empire. Ils en firent un pays directement dépendant du gouvernement central, un Reichsland. Ils lui donnèrent un statut particulier et des députés entrèrent au Reichstag en 1874.

Les membres de l'administration française furent remplacés à tous les niveaux par des fonctionnaires allemands. Le pays était officiellement germanisé.

Le sentiment pro-français de la population resta cependant inchangé. Dans la famille de Porté Nicolas (D' Gruver Nickel) père de Grégoire, le drapeau français fut conservé dans une cheminée désaffectée de 1870 à 1918.

En novembre 1918, alors que les troupes allemandes regagnaient à grands pas la frontière pour éviter la captivité, Kleinholtz Jean, père de Anne, trop pressé sortit le drapeau français du toit de sa grange alors qu'un dernier détachement allemand survenait. Un sous-officier furieux, prit une échelle dans la grange, monta sur le toit, moins haut qu'aujourd'hui, et arracha le drapeau pour ne jeter dans la Cobach.

Fin novembre 1918, par une belle journée ensoleillée, c'était le "Laabtag" au village et les gens se hâtaient pour faire leur provision de feuilles mortes pour la litière des bêtes. Dans la descente, à mi-côte du Kappellenberg, ils aperçurent devant la mairie un groupe de soldats bleu-ciel.

Ils avaient formé les faisceaux, y avaient pendu leurs casques avec la flamme et des couronnes de pain étaient enfilées dans les canons de fusil. Un soldat coupa un pain en tranches qu'il distribua aux enfants accourus. Du pain blanc comme ils n'en avaient jamais vu, habitués au "Kommisbrot" noir, de mauvaise qualité à la fin de la guerre.

Jusqu'au printemps, de grands feux de joie furent allumés tous les samedis soir sur le Kappellenberg en signe de victoire et aussi de paix après 4 ans de guerre meurtrière.

Mais les feux de joie et la liesse des premiers jours furent bientôt remplacés par les soucis pour de nombreuses familles du village. Alors que tous se sentaient unis pour avoir cohabités pendant des décennies, ils durent subir une répartition en 4 catégories A.B.C.D.

Pour la catégorie A Lorrains ou Alsaciens d'origine, il n'y avait aucun problème. Ils furent réintégrés de plein droit dans la qualité de Français en exécution du Traité de Paix du 28 juin 1919.

Les personnes de la catégorie B dont soit le père, soit la mère étaient Lorrains ou Alsaciens, furent également réintégrés après étude de leur comportement.

Le groupe C comprenait des étrangers proprement dits. Il n'y avait alors qu'une famille italienne au village. Elle restera jusqu'à la mort des parents.

Les familles du groupe D, arrivées après 1870 et leurs enfants quitteront le village pour rentrer en Allemagne

Parmi elles le garde-champêtre et appariteur Gambel, domicilié en ce temps dans la maison Laliche actuelle ainsi que le chef de gare Weber. Une vingtaine de personnes au total.

L'instituteur Schweitzer Charles, originaire de Wallerfangen en Sarre, mais dont l'épouse née Motsch de Volmunster était Lorraine, quittera volontairement pour des raisons professionnelles et finira sa carrière à Wadgassen. Il a cependant gardé de nombreux contacts avec le village entre les deux guerres.

L'introduction du Code civil français posa de nouveaux problèmes. Les Allemands avaient décrété des lois nouvelles spéciales pour l'Alsace-Lorraine. Elles furent publiées en 1900 et 1901 en 2 volumes par les Editions Trübner de Strasbourg "Privat Recht für Elsass-Lothringen". La campagne pour le maintien de nos lois fut conduite par le clergé avant tout. Les membres du culte étant fonctionnaires et rétribués par l'état avaient tout intérêt au maintien de ce régime.

Pour éviter les difficultés, la France laissa aux Alsaciens-Lorrains leurs lois locales qui en grande partie nous régissent encore aujourd'hui notamment en ce qui concerne les membres du culte, le Livre Foncier, la réglementation de chasse, le code rural etc....

Furent également gardées nos lois sociales, Caisse de Maladie d'Alsace-Lorraine à Strasbourg et le réseau de Chemins de Fer A.L. subsistera jusqu'à la création de la SNCF.

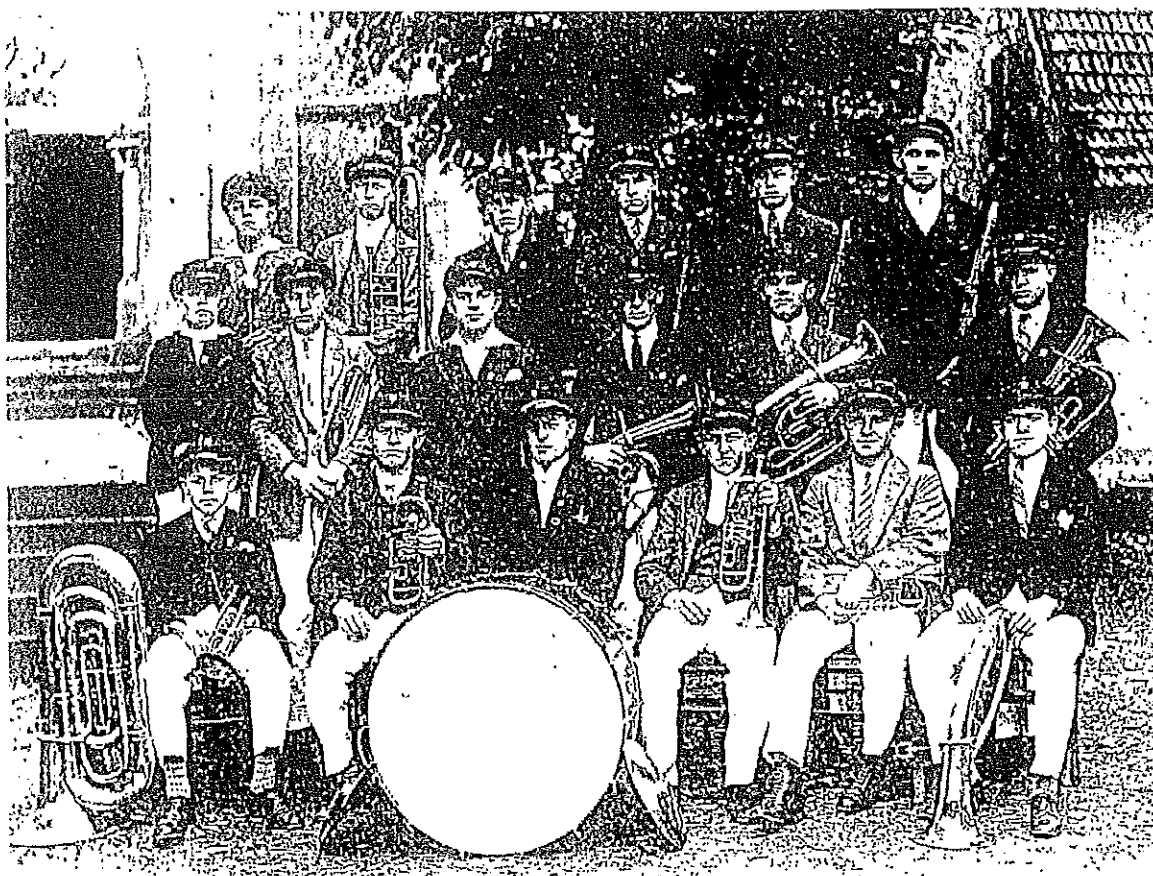
Aucun gouvernement n'a essayé de changer cette situation et tout le monde s'en trouve bien.

Après la reprise de l'Alsace-Lorraine par la France, l'école est redevenue française. Les enfants du village nés en 1913 sont admis à l'école à Pâques. Ils sont encore initiés à la lecture et à l'écriture jusqu'au 1^{er} août par le maître allemand Charles SCHWEITZER.



Année scolaire 1920-1921 ~ M. Julien LECLAIRE, instituteur

01.10.1919	Après les grandes vacances, Julien LECLAIRE, originaire de la région de Château-Salins, est nommé instituteur et secrétaire de mairie au village. Une classe mixte catholique de 65 élèves. Le village compte 402 habitants et 83 maisons. Edmond VOGELGESANG, père de Mme Veuve Alice KALIS, est élu maire de la commune. Il est le Président-fondateur de l'Union des Invalides et Victimes du Travail.
01.12.1919	Ouverture de cours du soir pour l'initiation des adultes à la langue française.
11.11.1922	Inauguration du Monument aux Morts. 8 noms sont inscrits. Nicolas HENRICH, porté disparu sur le front russe, rentre au village en 1922, à temps pour éviter son inscription au tableau des victimes.
03.07.1926	On dénombre 112 enfants au village.
1927	Retour solennel des cloches.
01.05.1928	Emile HUBERT fait effectuer des fouilles au « Eicherthuel » (butte des écureuils) dans le Kappellenwald au-dessus de la voie de chemin de fer. On ne trouve ni ossements, ni outils, ni armes. L'origine de ces tumuli reste à élucider.
31.07.1933	Départ du maître d'école Julien LECLAIRE pour Courcelles-sur-Nied. Il reviendra pour une année en 1945-1946 en attendant sa retraite. Il rejoint Vaxy dans la région de Château-Salins.
01.10.1934	Germain OBERHAUSER est nommé instituteur. Il prendra sa retraite à Hundling.
01.10.1935	Jean SCHULER prend la charge de l'école. Le maire du village est Michel WANNER, père de Ida veuve LAUER, de Cécile épouse MULLER, de Camille et de François également ancien maire. Le curé MICHELS remplace l'abbé MISSLER, arrivé à l'âge de la retraite, à la tête de la paroisse de Frauenberg-Blies-Ebersing.



Groupe de musiciens de la société « LYRE » en 1930

1^{er} rang, de gauche à droite : Ferdinand WEBER – Jean BAUER – Louis CHRIST (fondateur de la société et chef de musique) – Herbert DEGRANGE – Jean HULF – Jean Baptiste BEHR

2^{ème} rang : Raymond MOURER – Pierre WEBER – Joseph RUMPLER – Victor SCHMITTHÄUSLER – Robert KUNTER – Albert REICH

3^{ème} rang : Emile BEHR – François DEGRANGE – Othon HULF – Victor HUVER – Emile HENRICH – Théophile KUNTER.

La société n'a pas été reconstituée après la guerre par suite de la dispersion des musiciens et la perte des instruments.

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Appelés par voie d'affiche de mobilisation française du 24 août 1939 les hommes classés en disponibilité devaient rejoindre les centres mobilisateurs respectifs le 1^{er} jour, soit le 25 août. Nous étions 7 à prendre un dernier verre au Restaurant Buschmann Jean avant de prendre à la gare de Bliesebersing le train de 17h30 pour Sarreguemines. Il y avait entre autres, Degrange Herbert, Zehr Jean-Baptiste, Gauer Léon, Behr Georges, Henrich Emile...

Maintenus sous les drapeaux en 1936 en tenu de campagne avec occupation des positions défensives lors de l'entrée des Allemands en Sarre, rappelés à titre préventif en 1938 avant l'accord de Munich entre Hitler, Chamberlain et Daladier, nous n'avions aucune appréhension et aujourd'hui encore je m'étonne qu'on pouvait avec tant d'insouciance affronter des dangers inconnus. Certains d'entre nous avaient l'uniforme à la maison pour être prêts au plus tôt comme le sont aujourd'hui les pompiers.

Nous savions que c'était un peu plus grave; les mairies avaient, dès le mois de juin 39, reçu des ordres pour la préparation de l'évacuation de la population avec une grosse enveloppe marquée "secret" à n'ouvrir par le Maire que le jour de la mobilisation. Chaque famille devait être inscrite avec un petit carton avec ficelles destiné à être attaché à la boutonnière au jour X, comme actuellement on en distribue aux pèlerins pour Lourdes.

Les caisses au format réglementaire 0,8x0,6 et 0,4m de profondeur, pour l'emballage des documents de la mairie étaient prêtes et attendaient leur usage.



Arrivés à Sarreguemines nous fûmes dirigés vers nos autocars respectifs et notre groupe fut dispersé.

Certains devaient être acheminés au Centre Mobilisateur d'infanterie, CMI 204, à Achen où nous arrivâmes dans la soirée. Nous fûmes aussitôt équipés mais sans armes et le lendemain nous rejoignîmes notre régiment le 153 é RIF à la caserne d'Oermingen.

Il y avait là Klein Paul, Maître boucher à Frauenberg, Porté Georges, Henrich Emile et Meyer René de Bliesbruck marié à Martha dont le père était le beau-frère de Krupp de Blies-Ebersing. Tous les 4 furent affectés au CMI 153 et après un court séjour à la caserne de Rohrbach- les- Bitche, cantonnés à Waldhambach dans le Bas-Rhin.

La guerre avait été déclarée à l'Allemagne le 3 septembre 1939 et nous avions assisté au long et pitoyable convoi des habitants des villages de la région.

Comme nous étions partis par temps chaud, nous manquions de linge d'hiver quand le froid arriva et un laissez-passer nous fit accordé le 15 décembre 39 pour récupérer quelques affaires personnelles. Porté Georges, Klein Paul, Henrich Emile purent rentrer au village en passant par la Cobach et en nous glissant dans le village abandonné par l'arrière pour ne pas attirer l'attention des Allemands dont la ligne occupait la côte de Habkirchen.

Aucun combat n'avait eu lieu mais nous trouvâmes les habitations dans un état lamentable. Portes enfoncées, armoires cassées et vidées, on marchait sur un tas de débris de vaisselle, d'ustensiles, de bouteilles et de vêtements qui traînaient dans toutes les pièces. A ce moment encore aucun soldat allemand n'avait occupé le village. Les dégâts provenaient des nôtres, surtout des unités spéciales, les "Joyeux" bataillons disciplinaires qui avaient été cantonnés là.

Henrich Emile a trouvé la porte de sa chambre à coucher fermée à clef et comme il était venu pour chercher du linge de corps il dut enfoncer la porte avec tout le chambranle, ce qui fit dire à son père, le jour du retour: "Well Stûck Vieh hat denn das gemacht" (Quel animal a fait cela) et le fils doit répondre, "cette fois-ci c'était moi"! Pourquoi se gêner les autres n'ont pas hésité. A l'intérieur, l'armoire à linge était vide et Henrich dut partir bredouille en n'emportant qu'un tableau souvenir du service militaire de son père dans les Marines Allemands (Seesoldat) à Tsint Tao en Chine à la guerre des boxers, il le coupa du cadre, le roula et l'emporta sur son sac.

24.08.1939	L'ordre de mobilisation générale est affiché à la mairie.
25.08.1939	Départ aux armées des réservistes de la 1 ^{ère} réserve et des disponibles.
01.09.1939	Evacuation de tous les habitants de la zone frontalière vers l'intérieur du pays. Les gens du village partent à pied avec leurs bagages, leur bétail, avec leurs voitures attelées de chevaux ou de vaches vers Sarre-Union. Le bétail est abandonné et par Mittersheim et Dieuze, les habitants arrivent à Lindre-Basse. Après cette première halte, ils seront embarqués à Blainville près de Lunéville pour être dirigés vers la Charente-Maritime. La mairie est installée à Verteuil près de Ruffec.
03.09.1939	Déclaration de guerre par la France et le Royaume-Uni à l'Allemagne.
01.10.1940	Les Alsaciens-Lorrains d'origine évacués sont autorisés par les Allemands à revenir au village. Il n'y a pas eu de combats dans la localité ni de destructions par faits de guerre mais des pillages et des dégâts mobiliers par les troupes. Création de la région « Westmark » gouvernée par le Gauleiter BÜRCKEL à Metz.
01.11.1940	Réouverture de l'école avec un enseignement en allemand. Nicolas HOFFMANN, père de Joseph et de Arthur, est chargé des affaires communales. A sa mort, l'adjoint André HENRICH, père de Emile et Marie, le remplace jusqu'à la Libération en 1945.
22.06.1942	Offensive allemande contre l'URSS.
06.06.1944	Débarquement des Alliés en Normandie.
01.11.1944	Combats entre troupes américaines et allemandes de part et d'autre de la Blies. Les habitants s'abritent sous la 'Cobachsbrück' et ferment le tunnel par des chicanes de troncs d'arbre et de pierres contre les obus et les bombes.
07.12.1944	Les soldats allemands dynamitent les ponts routiers au centre du village provoquant d'importants dégâts aux immeubles proches.
11.12.1944	Libération de la commune par les troupes américaines. Ces dernières se retirent bientôt sur les crêtes en bordure de la ligne de chemin de fer. Les Allemands occupent le 'Habkircherberg' et leurs avant-postes se terrent à proximité des rives de la Blies.
24.12.1944	De par sa situation entre les lignes, le village est devenu un champ de bataille et doit être évacué. La population se réfugie à Sarreinsming, derrière les lignes américaines.
1944	François PORTÉ est tombé au Front à l'âge de 20 ans et Georges ANNA à l'âge de 22 ans
1945	Georges GAUER est tombé en Russie à 21 ans. Georges BEHR est tombé sur le Front de l'Est à 31 ans.
17.03.1945	Retour de la population au village après la libération définitive. Les habitants retrouvent une commune sinistrée, pignons et toitures troués par les bombardements. Plusieurs maisons, trop endommagées, ne seront plus reconstruites.
	Des lignes de barbelés garnissent les bords de la route sur une dizaine de mètres de profondeur. En essayant d'entrer dans sa maison sise route de Bliesbruck, Jean THEOBALD, père de Mme Anne KLEIN, marche sur une mine qui explose et le tue. Il est la seule victime civile du village.

Au début de l'année 1945, des combats acharnés ony lieu dans la vallée entre Frauenberg et Blies-Ebersing. Les Allemands ont traversé la rivière près de l'îlot dans le 'Mühlwerk' pour attaquer Felpersviller et repousser les Américains installés sur les hauteurs. L'offensive échoue.

Faute de volontaires, le maire HENRICH et l'appariteur Philippe AUBRY nettoient le champ de bataille. Les soldats tués sont enterrés sur place. Les armes et l'équipement sont jetés dans la rivière au 'Mühlwerk'. Un soldat allemand provisoirement enterré dans le fossé de la route en bas du Mühlberg sort la pointe de ses bottes à chaque grosse pluie. Les corps de ces soldats seront transférés plus tard au cimetière de Saint-Avold.



La croix à double barre, répandue en Hongrie dès le 13^{ème} siècle, aurait été rapportée des Croisades par Godefroy de Bouillon roi de Jérusalem.

La petite barre transversale était destinée par les Romains à porter l'inscription du crime pour lequel le malfaiteur était crucifié. Le crime commis par Jésus était d'avoir déclaré qu'il était le fils de Dieu et le roi des Juifs. La planchette sur la croix mentionnait donc le nom et le crime : Jésus de Nazareth, roi des Juifs, en raccourci I N R I.

Les ducs d'Anjou, descendants de Godefroy de Bouillon, adoptèrent la croix à double barre pour affirmer leur illustre descendance et la firent figurer dans leur blason. Elle surmonte la façade de la cathédrale d'Angers.

René 1^{er}, devenu Duc de Lorraine, l'introduisit chez nous. Son petit-fils René II de Lorraine (1473-1508) la fit graver sur ses monnaies et broder sur ses bannières.

Adoptée par la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale par opposition à la svastika hindoue ou la croix gammée du régime hitlérien, la Croix de Lorraine est devenue le symbole de la France Libre.

FAMILLE ET DESCENDANCE DE JACQUES PORTÉ (photo prise vers 1875-1878)



Jacques PORTE, fils de André et de Suzanne MULLER, né à Blies-Ebersing le 10.11.1810 et de son épouse Marie-Anne JUNG, fille de Gaspard et Catherine BEHR, née à Blies-Ebersing le 01.06.1812.

La fille debout est notre grand-mère, Marie Catherine PORTE née le 08.05.1853 à Blies-Ebersing et mariée le 17.02.1879 à Blies-Ebersing avec Jacques WEBER.

L'histoire d'un village est étroitement liée à celle des familles qui l'ont construit, peuplé et développé au cours des siècles. La photocopie ci-dessus reproduit une photographie de 1878. Elle représente une famille de cultivateurs domiciliée en ce temps dans la rue des Jardins à l'emplacement actuel de la maison Buschman.

Il s'agit de la famille Porté Jacques, Fils de André et de Muller Suzanne, né à Blies-Ebersing le 10/11/1810 et de son épouse Jung Marie Anne née le 1/06/1912 à Blies-Ebersing, fille de Jung Kaspar et de Behr Catherine.

Les personnes suivantes ou leurs descendants trouveront sur cette reproduction leurs aïeux, leurs arrière- grands-parents et soit leur grand-père, soit leur grand-mère:

Porté Gaston-Jung , fils de Jean rue du val de Blies

Porté Marie +, mère de Jean + époux Zins Lilly et de Walter +.

Porté Elisabeth, Vve Schneeberger et tous ses frères et soeurs Jean-Louis +, Catherine, Ernest, Claire, Pierre, Albert.

Porté Grégoire, fils de Nicolas et de Henrich Anne, Bliesbruck Weber Pierre, à Yutz, Ferdinand+, Jean et Marie.

Henrich Emile et sa soeur Marie, épouse Roubert.

Wanner Ida, Vve Lauer, Thekla ép. Muller Camille et François, époux Geiskopp, ancien maire, décédé.

Anne Marie, l'une des filles de la famille a épousé Nicolas Fahs de Folderswiller. Un fils s'est marié à Habkirchen où la famille vit encore.

Les descendants de la famille, de part et d'autre de la Blies , ont combattus les uns contre les autres au cours de la dernière guerre. Le triste sort des communes frontalières sera traité dans un prochain article.

Au début du siècle, il y avait encore 6 autres familles issues de ces aïeux, à savoir

- Porté Michel- Rimlinger, le fils de Pierre +, la fille Catherine +, épouse de Florian Hofmann.
- Porté Georges - Hollender, fils Georges, rue de la Gare et la fille Joséphine, VveWaidig à Bliesbruck.
- Porté François- Anna les fils François +, et Antoine +.
- Porté Jacques - Huver, le fils Alfred + époux Koenig à Sarreinsming et la fille Marie Vve Daufer, route de Bliesbruck.
- Porté Jacques-Behr, les enfants Victorine, Ernestine, Mathilde et Eugène, ont quitté le village.
Porté Jean Schwartz, fille Gertrude Vve Vogel, rue des Jardins.

Au total pour le petit village de 400 habitants au début de ce siècle nous comptons 12 familles dont le nom patronymique est Porté.

Si l'on y ajoute les 8 familles dont la mère est née Porté on atteint le nombre considérable de 55 personnes.

Il est regrettable que les anciennes pierres tombales en grès taillé avec leur crucifix en fer forgé , en fonte ou en marbre, avec leurs anges joufflus invitant aux joies célestes, aient peu à peu disparu du cimetière.

Gravés à même la pierre ou tracés en lettres argentées sur une plaque de marbre polie, les noms des défunts faisaient revivre les générations. Le tiret entre la date de naissance et celle du décès évoquait pour les descendants recueillis une vie d'abnégation et de dévouement. Aujourd'hui, sans nom, sans dates, le mort a perdu son identité. Il est entré pour l'éternité dans le néant. !

La population de la commune a augmenté mais le nombre des familles "Porté" a considérablement diminué par suite de départs.

Les familles que nous venons de citer n'étaient évidemment qu'une des constituantes de la communauté actuelle. Beaucoup d'autres mériteraient d'être mentionnées.

Unis par des liens étroits noués au cours des générations, c'est courageusement, en se serrant les coudes que les habitants ont bravé les dures épreuves des guerres et de l'exode.

Ils ont toujours accueilli chaleureusement toutes les familles venues de l'extérieur qui ont voulu s'intégrer dans la communauté villageoise ! Ils leur font confiance, mais cette dernière doit cependant être méritée par le respect des traditions et des droits acquis.



Une illustration similaire figure sur la page de clôture de la chronique. Il caractérise bien la mentalité de cette époque impériale allemande qui s'achève par la chute de Guillaume II à la fin de la Première Guerre Mondiale.

La confiance en Dieu comme guide et soutien en toute chose s'exprimait également par le « Gott mit Uns » qui figurait sur la boucle de ceinturon du soldat allemand.

Placée à la fin de cette chronique, nous interprétons la devise « Mit Gott » (Avec Dieu) comme un souhait pour le développement heureux de l'école et du village de Blies-Ebersing.

Avec nos remerciements à MM. Jérôme Henrich, Fernand Henrich et André Henrich, fils de
Emile Henrich – directeur d'école (1913 Blies-Ebersing -1988 Etzling)



Rétrospectives

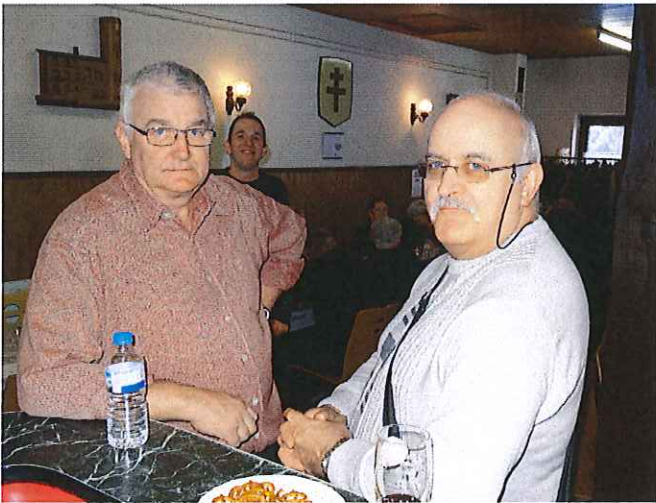
Rétrospectives

2015

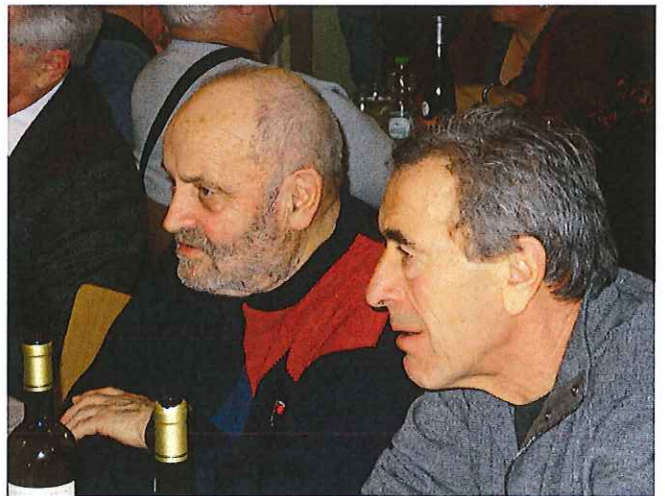
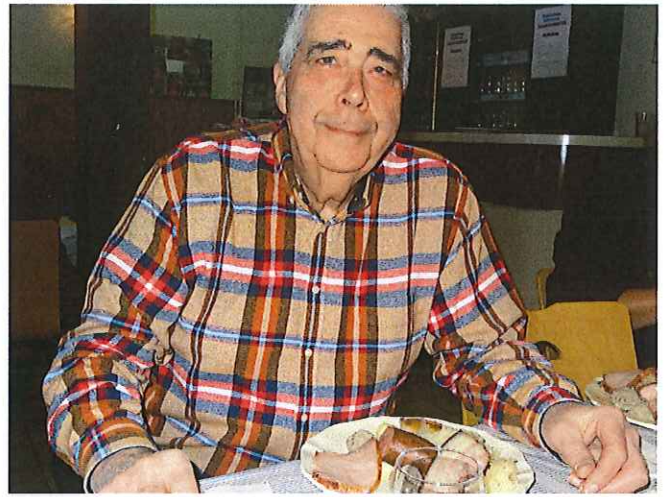
REPAS CHOUCROUTE DU CONSEIL DE FABRIQUE

25 janvier 2015









Fin des Travaux d'aménagement des rues des Roses, des Muguets et des Jardins

Janvier-février et septembre 2015





Photos Pierre Jung & Olivier Weissend

Ruisseau de la Cobach

Rénovation de la cunette

22 septembre 2015





Communauté de Paroisses Sainte-Marie du Val de Blies

1^{ère} Communion

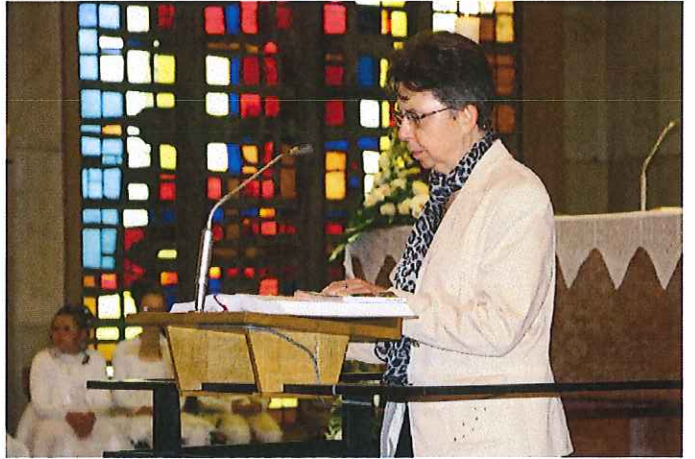
24 mai 2015

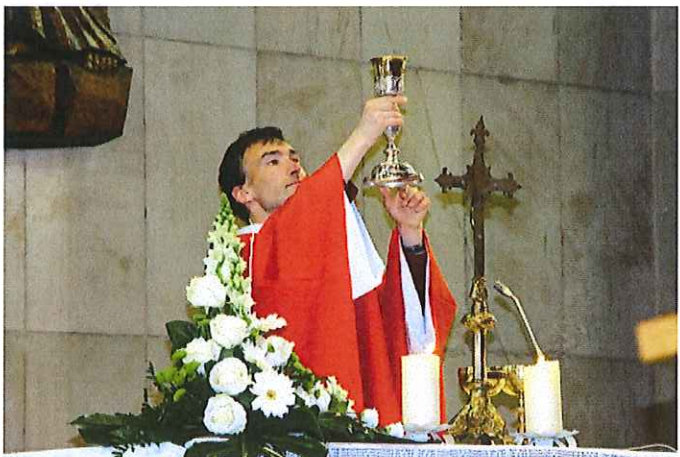
En ce beau dimanche ensoleillé, quinze enfants de la Communauté de Paroisses Sainte-Marie du Val de Blies, dont quatre de Blies-Ebersing, ont fait leur 1^{ère} Communion en l'église Sainte-Catherine de Bliesbruck.



La messe a été célébrée par l'abbé Arnaud Graeffly, qui avait eu en charge les enfants de la 1^{ère} Communion au cours de l'année, aidé dans cette tâche par Marie-Louise Vogel et Catherine Buda.

Bien préparés par les deux catéchistes et très concernés par leur engagement, les enfants ont activement participé à l'office religieux sous l'œil attendri de leurs parents et familles.









Après la Communion, l'émouvante cérémonie s'est achevée par un chant d'action de grâce à la Vierge Marie.

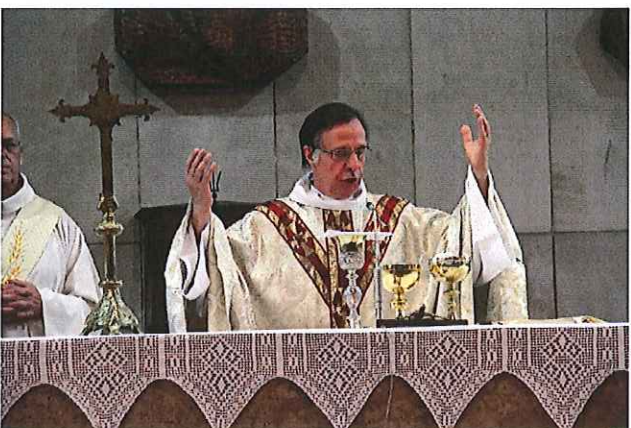


Communauté de Paroisses Sainte-Marie du Val de Blies

Dernière messe de l'abbé Jean-Luc Onoriani
30 août 2015

Arrivé dans notre vallée le 1^{er} septembre 2006, l'abbé Jean-Luc Onoriani a dit sa dernière messe avant de rejoindre le nord de la France.

Il a concélébré cette messe en l'église Sainte-Catherine de Bliesbruck avec l'abbé Albert Haller et le diacre Denis Laurent, en présence des maires des quatre communes, des représentants des quatre conseils de fabrique, ainsi que de nombreux fidèles venus de toute la vallée lui témoigner leur amitié. Des choristes des quatre églises ont rehaussé la solennité de l'office.



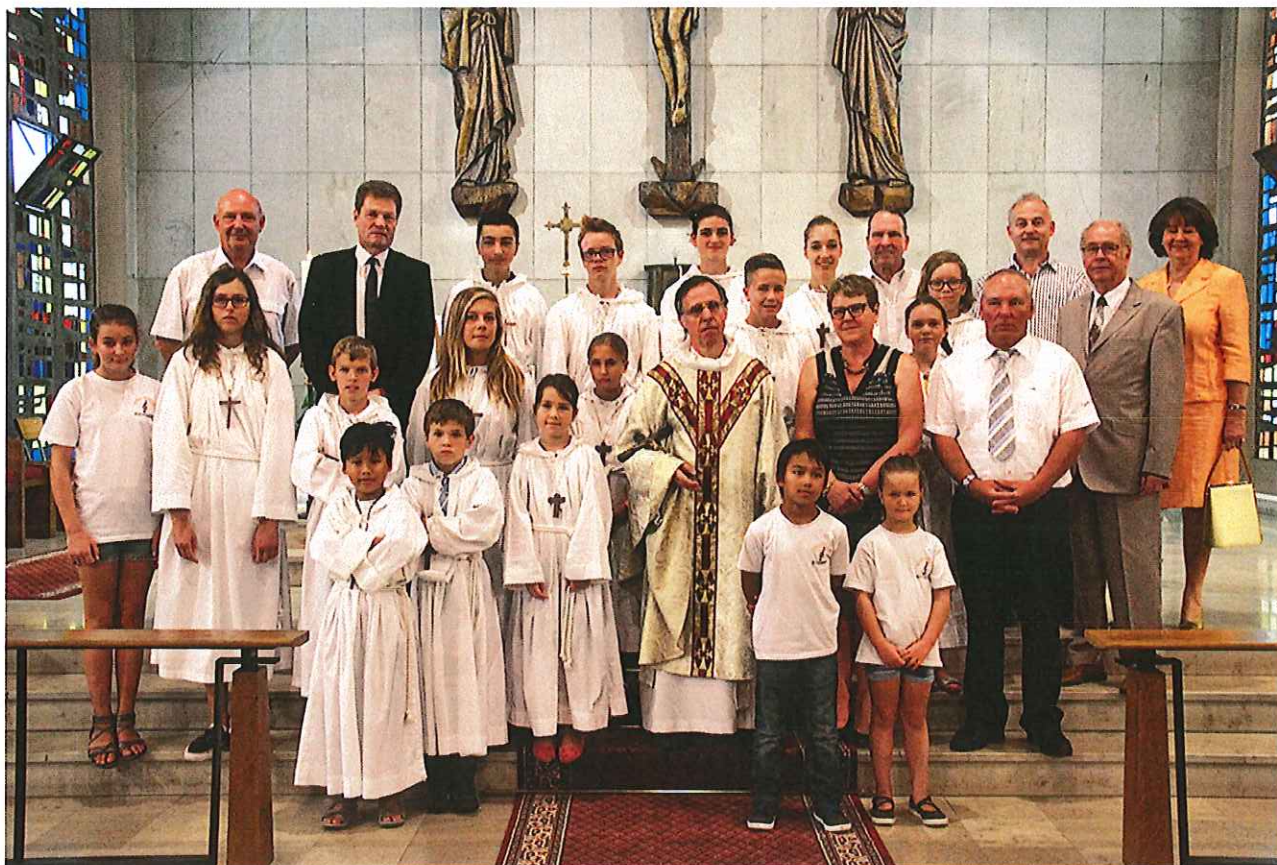
Dans son homélie, Jean-Luc Onoriani s'est adressé une dernière fois à ses paroissiens : « Aujourd'hui, c'est avec émotion que je vous dis au revoir. Je vous remercie de m'avoir épaulé dans ma charge de curé depuis ces neuf années. Je vous porterai toujours dans mes prières où que je sois ».



A l'issue de la messe, après quelques paroles d'amitié et de fraternité de l'abbé Haller, les représentants des conseils de fabrique des quatre églises ont remis un cadeau à l'abbé Onoriani, avant que le premier magistrat de la commune de Bliesbruck ne lui a remette la médaille de la commune.

Pour égayer un peu cette cérémonie empreinte d'émotion et d'une certaine tristesse, les enfants de la chorale de Blies-Schweyen, dirigée par Dany Collin, ont interprété "Oh Happy Day".

Un vin d'honneur a été ensuite servi au foyer communal de Bliesbruck.



Messe d'installation de l'abbé Jean-Luc Jost

5 septembre 2015

Après le départ de l'abbé Jean-Luc Onoriani, c'est l'archiprêtre de Sarreguemines et vicaire épiscopal, Jean-Luc Jost, qui a été installé comme curé de la Communauté de Paroisses Sainte-Marie du Val de Blies. Depuis le 1^{er} septembre, il a la charge des quatre paroisses : Bliesbruck, Blies-Ebersing, Frauenberg et Blies-Schweyen/Blies-Guersviller. Il sera secondé par ses vicaires, les abbés Arnaud Graeffly, Pierre Simon et Michel Bovy, ainsi que par le diacre Denis Laurent et, occasionnellement, par des prêtres retraités dont les abbés Albert Haller et Bernard Molter.



Le samedi soir 5 septembre, avant la messe, sur le parvis de l'église Sainte-Catherine de Bliesbruck, le maire Jean-Luc Lutz a symboliquement remis les clés de l'église au nouveau curé, lui ouvrant ainsi les portes des quatre lieux de culte de la vallée.

Puis l'abbé Jean-Luc Jost, entouré du vicaire général Dominique Thiry et des abbés Pierre Simon et Michel Bovy, a dit sa première messe, en présence des maires et conseillers municipaux des quatre communes, des membres des quatre conseils de fabrique, des membres de l'équipe d'animation pastorale et de nombreux fidèles.





A l'issue de la messe, le verre de l'amitié a été servi dans la chapelle de l'église paroissiale.

Ils sont nés, se sont mariés et sont morts à Blies-Ebersing

Après l'excellent livre de généalogie de Christel Stahl « Habkirchen – wie es war und ist », paru en 2006 et incluant toute la généalogie de Blies-Ebersing de 1688 à 1905, nous avons le plaisir de disposer dorénavant de deux nouveaux ouvrages de généalogie qui peuvent vous permettre de mieux connaître notre village, que vous y soyez nés ou que vous vous y soyez nouvellement installés :



« **Les Familles Blies-Ebersingeoises avant 1940** » publié par René Weislinger (Association Généalogique de Hambach Pays de Sarreguemines) (quelques exemplaires sont encore disponibles en mairie).

« **Blies-Ebersing : les familles avant 1940** » publié par Sylvain Diehl et Alain Willigsecker (Cercle Généalogique de Moselle-Est) dans la collection « Gens du Westrich » (quelques exemplaires sont encore disponibles auprès de Mariette Jung).



Un troisième livre, « **Balades en Pays Lorrain : Blies-Ebersing** », très beau livre de photographies actuelles de notre village, prises par Marie-Noëlle Nicolay, est disponible en mairie.

Exposition de fruits et légumes Arboriculteurs de Blies-Ebersing

20 septembre 2015



Lors de sa traditionnelle exposition de fruits et légumes au court de tennis, le syndicat des arboriculteurs de Blies-Ebersing a accueilli élus locaux et représentants de l'Union départementale. Le président Jean Greff, pilier incontournable et infatigable de l'association, grâce entre autres au soutien des membres de sa famille, a expliqué qu'il y avait eu peu de fruits cette année à cause de la chaleur de l'été, mais que la récolte de pommes avait néanmoins été belle.

Lors de l'inauguration de l'exposition, deux membres de l'association ont été honorés : Claude Kremer a reçu une Pomme d'or et Marcel Herther une Pomme d'argent. Toutes nos félicitations !







Texte Pierre Jung Photos Pierre Jung & Olivier Weissend



Hôtel des insectes



Potiron ATLANTIC GIANT 161kg



**Sortie plantation
avec le moniteur
Jean-Paul Pruvost**



ASSOCIATION ARBORICOLE, HORTICOLE ET DES
PRODUCTEURS D'EAU-DE-VIE NATURELLE DE
BLIES-EBERSING



Calendrier des activités 2016

1. **13 Février**: Formation à la distillation de 1^{er} niveau à 08h30 dans la salle polyvalente à Rohrbach-l/Bitche, rue des Sports. Possibilités de restauration sur place ;
2. **14 Février**: Assemblée Générale annuelle à 09h30 au Foyer des arboriculteurs. Encaissement de la cotisation annuelle de 10 € et quote-part pour les membres du verger ;
3. **12 mars** : Cours de taille d'hiver de 15h00 à 17h00 dans le verger-école de l'Allmend (Moniteur JP Pruvost);
4. _____ : Assemblée Générale de la Fédération de Sarreguemines-Bitche à 18h00 à..... (Date & lieu à fixer) ;
5. **21 mai** : Assemblée Générale et Congrès départementales de l'UDSAH Moselle à 09h00 à OETING. Restauration sur place ;
6. **11 juin** : Cours de taille en vert de 14h30 à 16h30 dans le verger-école de l'Allmend (Moniteur P. Schneider) ;
7. **31 juillet** : Assemblée Générale extraordinaire au Foyer des arboriculteurs à 10h00 (Répartition des tâches pour l'exposition des fruits et légumes) ;
8. **18 septembre** : Exposition annuelle des fruits et légumes de l'Association dans le Court de Tennis ;
9. **12 novembre** : Formation à la distillation de 2^{ième} niveau à 08h30 dans la salle Polyvalente, rue des Sports à Rohrbach-l/Bitche. Possibilités de restauration sur place ;
10. **18 septembre** : date limite pour la commande d'arbres fruitiers et d'ornements pour 2016. Sont concernés les membres et les autres. Prendre contact avec le Président ;
11. **Divers** :
 - 👉 Abonnement à la revue de l'UDSAH Moselle « La RELANCE FRUITIERE » ; 1 an soit 4 numéros pour 14€ ;
 - 👉 Abonnement à la revue « FRUITS & ABEILLES » ; 1 an soit 11 numéros à 14,50€ ;
 - 👉 Ne pas oublier de s'inscrire aux formations arboricoles de 1^{er} et de 2^{ième} niveaux qui démarrent en début d'année. Formation gratuite pour les membres à jour de leur cotisation.

NB : Pour les inscriptions et de plus amples renseignements s'adresser au Président



Jean GREFF, 45 rue du Val de Blies à Blies-Ebersing 57200



Fête de la Saint-Hubert et Bénédiction des Pains

8 novembre 2015

Les paroissiens de Blies-Ebersing et des autres villages de la Communauté de Paroisses du Val de Blies se sont réunis en l'église de Blies-Ebersing pour fêter la Saint-Hubert, saint-patron de l'église.



Selon l'ancienne tradition, l'abbé Pierre Simon, qui célébrait la messe, a béni les pains (offerts par le Conseil de Fabrique) que chacun a pu rapporter chez soi.



*Texte et photos
Pierre Jung*

CÉRÉMONIE ANTICIPÉE DU 11 NOVEMBRE 10 novembre 2015

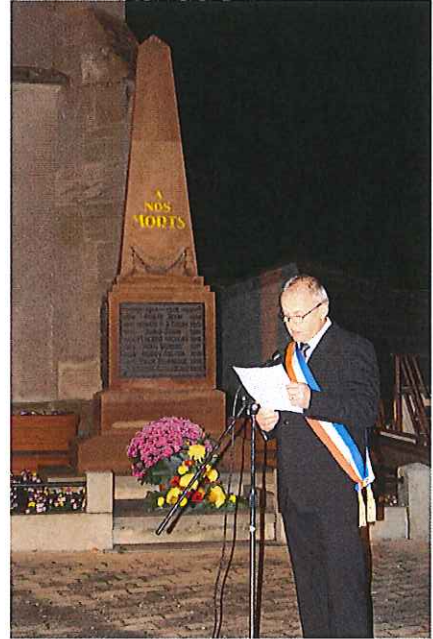


Après la messe célébrée en l'église Saint-Hubert par l'Abbé Arnaud Graeffly en l'honneur des morts des nombreuses guerres qui ont semé la désolation dans notre pays, et particulièrement en souvenir des victimes de la Première Guerre Mondiale dont nous continuons à commémorer le Centenaire, la cérémonie s'est poursuivie par le maintenant traditionnel défilé à travers les rues, Fanfare Saint-Pierre de Rémelfing en tête, suivie par les enfants de Blies-Ébersing arborant fièrement leurs lampions en souvenir de Saint-Martin.



Puis Pascal Tarillon, Maire de Blies-Ébersing, a déposé une très belle gerbe de fleurs rouge et or, au pied du Monument aux Morts, avant que ne retentisse la toujours émouvante Sonnerie aux Morts.

Après un moment de recueillement, Monsieur le Maire a lu le message de Monsieur Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, rendant hommage à tous les Morts pour la France.



Puis la Fanfare Saint-Pierre de Rémelfing a interprété l'Hymne National et quelques autres airs patriotiques en honneur de ceux qui ont donné leur vie pour que nous puissions vivre dans un pays libre.

Pour finir, Monsieur le Maire a invité tous ses concitoyens à un Verre de l'Amitié, pour fêter la Paix.





Maisons Fleuries De Blies-Ebersing

24 novembre 2015



En présence des élus et après s'être félicité de la passion dont bon nombre d'habitants de Blies-Ebersing font preuve lors du fleurissement de leurs habitations, le maire Pascal Tarillon a procédé à la remise des prix :

Dans la catégorie « maisons avec jardins », le premier prix revient à André Bour, le deuxième à Clément Muller et le troisième à Jean Greff.

Dans la catégorie « balcons et terrasses », Paul Grun reçoit le premier prix, Didier Greff le deuxième et Jean- Paul Dauffer le troisième.

Dans la catégorie « fenêtres et murs », le premier prix revient à Mariette Jung, le deuxième à Nicolas Geiskopp et le troisième à Roger Pink.

Les lauréats ayant obtenu les premiers prix ont reçu un panier garni, les deuxièmes et troisièmes prix un bouquet de fleurs.

REPAS DES SENIORS

29 novembre 2015

Comme il est de coutume depuis bien des années, Pascal Tarillon, Maire de Blies-Ébersing, a invité au nom de la municipalité les seniors de la commune à un repas et un après-midi récréatif.



Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des convives, dont Jean-Luc Jost, notre nouveau Curé de la Communauté de Paroisses du Val de Blies, Monsieur le Maire a tenu à honorer les deux doyens de notre commune : Mme Delphine Wencker, 94 ans, et M. Roger Pink, 83 ans, en remettant à l'une un magnifique arrangement floral et à l'autre un appétissant panier garni.



Le Maire a également souhaité un Bon Anniversaire à Marie-Jeanne Urschel qui fêtait ce jour-là ses 69 printemps.

L'animation de l'après-midi a été assurée par Laurent Meyer à l'orgue électronique, à la trompette et à l'accordéon.



Au cours de cet après-midi très festif, Mme Nathalie Diehl, Présidente du Cercle Généalogique de Moselle-Est, a remis au Maire le DVD des numérisations de l'Etat Civil de Blies-Ebersing avant 1940.





Avant le dessert, la Chorale de Blies-Ébersing, dirigée et accompagnée à l'orgue électronique par Robert Tornow, a réjoui l'auditoire par un récital de chants préparant la fête de Noël à venir.



Selon la tradition, ce sont les conseillers municipaux et leurs conjoints, aidés par les habitués bénévoles de la commune, qui ont servi le repas avec leur savoir-faire et leur gentillesse habituels.



L'animateur s'est déchainé et les danseurs nous ont prouvé qu'ils n'avaient rien perdu de leur tonus et de leur sens du rythme.



Une dernière photo des seniors honorés par la commune entourés du Maire et de ses Adjointes, prise par Olivier Weissend, notre correspondant du Républicain Lorrain.

En l'absence du Père Noël, ce sont les Conseillers municipaux qui ont remis les cadeaux aux seniors invités.

Comme d'habitude, ce fut un très bel après-midi !

Texte et photos Pierre Jung

Rentrée des classes 2015/2016



En route pour le collège



**CLUB
CANOE-KAYAK
SARREGUEMINES**
Avenue de la Blies à Sarreguemines



DESCENTE EN CANOE-KAYAK

DE LA BLIES OU DE LA SARRE

Le club de canoë-kayak de Sarreguemines organise de mai à septembre des descentes de la Blies ou de de la Sarre . Vous pourrez ainsi découvrir en famille ou individuellement cette activité touristique de plein air dans un cadre agréable et naturel.

Vous disposerez pour cette descente d'un matériel complet et performant (canoës très stables, pagaies, gilets de sécurité) que nous mettons à votre disposition en amont de la rivière (au lieu de départ).

Le nombre de places étant limité il est préférable de réserver à l'avance vos places. Un acompte de 10 € par personne sera demandé au moment de la réservation. Vous avez , si vous le désirez, la possibilité de bénéficier d'une séance d'initiation gratuite le jour de votre inscription.

On propose des descentes longues sur une journée (le dimanche de 10h à 17h)
ou des descentes courtes d'une demi journée (le samedi de 14h à 17h)
Les descentes longues sont organisées le premier dimanche du mois



Tarifs par personne :

20 € la journée

12 € la demi journée

avec 1 séance d'initiation
le jour de votre inscription

Tarifs préférentiels
pour groupes de plus
de 6 personnes

ENTENTE SPORTIVE SARREINSMING - BLIES-EBERSING

La Présidente, le Comité et tous les Joueurs
de l'Entente Sportive Sarreinsming - Blies-Ebersing

vous souhaitent

une excellente Année 2016



SAISON 2015/2016

62 licenciés pour 2 équipes Seniors et plusieurs équipes de jeunes dans le groupement AVDS

APERÇU DES MANIFESTATIONS EXTRA-SPORTIVES PRÉVUES 2016

• 20/02/2016 •
SARREINSMING
**DÎNER DANSANT
CARNAVAL**
À PARTIR DE 20H00

• 16/07/2016 •
SARREINSMING
**FEU D'ARTIFICE
DU 14 JUILLET**
À PARTIR DE 18H00

• 14/08/2016 •
SARREINSMING
**VIDE-GRENIER
FÊTE PATRONALE**
DE 6H00 À 20H00

• 31/12/2016 •
SARREINSMING
**DÎNER DANSANT
SAINT-SYLVESTRE**
À PARTIR DE 20H00

ASSOCIATIONS ● ● ●



Le comité

APERÇU DES MANIFESTATIONS EXTRA-SPORTIVES PRÉVUES 2016

• 20/02/2016 •
SARREINSMING
**DÎNER DANSANT
CARNAVAL**
À PARTIR DE 20H00

• 16/07/2016 •
SARREINSMING
**FEU D'ARTIFICE
DU 14 JUILLET**
À PARTIR DE 18H00

• 14/08/2016 •
SARREINSMING
**VIDE-GRENIER
FÊTE PATRONALE**
DE 6H00 À 20H00

• 31/12/2016 •
SARREINSMING
**DÎNER DANSANT
SAINT-SYLVESTRE**
À PARTIR DE 20H00

Pour tous renseignements :

Martine et René OBRINGER
5, rue de la Gare - 57200 BLIES-EBERSING
Tél. 07 54 82 94 84 - 07 54 82 95 36

COMITE de REDACTION et MISE en FORME:

BEINSTEINER Babette

BOUR Thierry

DEMOULIN Mireille

JUNG Jean Pierre

TARILLON Pascal

REALISATION et IMPRESSION:

Mairie de Blies-Ebersing
41 rue du Val de Blies
57200 BLIES-EBERSING

Tél. : 03.87.95.31.96

Fax : 03.87.98.37.64

e-mail : bliesebersing.maire@numericable.fr

